

Date du document : 30/7/2026

AVIS
CD-26g30-CWaPE-0981

PLANS D'INVESTISSEMENT 2027-2031
DES GESTIONNAIRES DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE GAZ
NATUREL

*rendu suite à l'examen réalisé en application de l'article 16 du décret du
19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du gaz*

Table des matières

1.	RAPPEL DU CADRE GENERAL ET DE LA METHODOLOGIE	4
1.1.	Contexte	4
1.2.	Procédure d'établissement des plans	4
1.3.	Déroulement de la concertation entre les GRD et la CWaPE.....	4
1.4.	Recevabilité des dossiers	5
1.5.	Rappel des critères d'examen.....	6
2.	APERÇU GENERAL DES PRESTATIONS	7
2.1.	Vue générale sur les réalisations de l'année précédente.....	7
2.2.	Composition des réseaux fin 2025.....	7
2.3.	Prévisions pour les plans 2027-2031	10
2.4.	Évolution des investissements	12
3.	OBSERVATIONS DE LA CWAPE.....	14
3.1.	Rappel des contraintes externes qui pèsent sur la bonne exécution des plans	14
3.2.	Les renouvellements du réseau	14
3.3.	Respect des plans introduits antérieurement.....	15
3.3.1.	ORES	16
3.3.2.	RESA.....	18
3.4.	Les compteurs communicants	20
3.5.	Les petites extensions et le raccordement standard	20
3.6.	La sécurité d'approvisionnement lors d'hivers rigoureux	20
3.7.	Les difficultés posées par les gestionnaires de voirie et autorités	21
3.8.	L'injection dans les réseaux de gaz naturel	21
3.9.	La mobilité (CNG/LNG)	22
3.10.	La couverture des zones blanches	22
3.11.	Autres points d'attention.....	23
4.	AVIS DE LA CWAPE	24
4.1.	ORES	24
4.2.	RESA.....	26
	Annexe I - Bilan des réalisations 2025 et projections 2027 (quantités) - À préciser : les tableaux de l'annexe doivent être actualisés avant publication.	29
	Annexe II - Plans communiqués par les GRD après concertation avec la CWaPE.....	32
	Annexe III - Notes d'examens de la CWaPE.....	33

Index graphiques

GRAPHIQUE 1	ÉVOLUTION DES LONGUEURS DES RESEAUX DE DISTRIBUTION WALLONS DE GAZ NATUREL.....	8
GRAPHIQUE 2	MATERIAUX CONSTITUANT LES RESEAUX DE DISTRIBUTION WALLONS DE GAZ NATUREL AU 31.12.2025.....	8
GRAPHIQUE 3	ÉVOLUTION DU RESEAU WALLON DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL PAR MATERIAUX	9
GRAPHIQUE 4	ÂGE MOYEN DES CANALISATIONS (EN ANNEES).....	9
GRAPHIQUE 5	ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CLIENTS ACTIFS.....	10
GRAPHIQUE 6	POSES DE CONDUITES EN WALLONIE (MOYENNE GLISSANTE 3 ANNEES).....	11
GRAPHIQUE 7	REALISATION DES BRANCHEMENTS (MOYENNE GLISSANTE 3 ANNEES)	11
GRAPHIQUE 8	ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS DANS LES RESEAUX DE DISTRIBUTION DE GAZ EN WALLONIE.....	12
GRAPHIQUE 9	INVESTISSEMENTS DANS LES RESEAUX DE DISTRIBUTION DE GAZ EN WALLONIE - DETAIL DES PROJETS SPECIFIQUES POUR 2027 A 2031.....	13
GRAPHIQUE 10	COMPARAISON ENTRE L'ACTUALISE ET LE REALISE POUR ORES EN 2025.....	16
GRAPHIQUE 11	COMPARAISON ENTRE LES QUANTITES ACTUALISEES ET REALISEES : ORES ANNEE 2025	17
GRAPHIQUE 12	COMPARAISON ENTRE LES QUANTITES ACTUALISEES ET REALISEES : ORES ANNEE 2025	17
GRAPHIQUE 13	COMPARAISON ENTRE LES QUANTITES ACTUALISEES ET REALISEES : ORES ANNEE 2025	18
GRAPHIQUE 14	COMPARAISON ENTRE L'ACTUALISEET LE REALISE POUR RESA EN 2025	18
GRAPHIQUE 15	COMPARAISON ENTRE LES QUANTITES ACTUALISEES ET REALISEES : RESA ANNEE 2025	19
GRAPHIQUE 16	ÉVOLUTION DE L'INJECTION DE BIOMETHANE DANS LES RESEAUX WALLONS	21
GRAPHIQUE 17	ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RACCORDEMENTS CNG	22

Index tableaux

TABEAU 1	DEROULEMENT DE LA CONCERTATION ENTRE LES GRD ET LA CWAPE	5
TABEAU 2	STATISTIQUE GENERALE DES RESEAUX DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL EN WALLONIE.....	7
TABEAU 3	REPARTITION DES MATERIAUX CRITIQUES DU RESEAU AU 31.12.2025	14
TABEAU 4	TAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU ET DUREE NECESSAIRE AU RENOUVELLEMENT COMPLET (BASES SUR LES RENOUVELLEMENTS PREVUS DE 2027 A 2031).....	15

1. RAPPEL DU CADRE GENERAL ET DE LA METHODOLOGIE

1.1. Contexte

L'établissement des plans constitue un exercice annuel auquel procèdent les GRD, depuis 2004, conformément au prescrit de l'article 16 du décret du 19 décembre 2002 relatif au marché régional du gaz. L'objectif poursuivi par le législateur est de s'assurer que les GRD remplissent leurs obligations en matière d'adaptation et d'extension des réseaux de gaz.

Depuis les modifications du décret intervenues le 17 juillet 2008 et le 21 mai 2015, les GRD présentent un « plan d'investissement » unique, englobant les volets « adaptations » et « extensions » et couvrant une période correspondant à la période tarifaire. Toutefois, afin de garder une vision à moyen terme sur les travaux à réaliser, et comme pour l'électricité, la CWaPE a souhaité maintenir une vue pluriannuelle de cinq ans, et, en fin de période tarifaire une vision sur la période tarifaire suivante.

Les plans introduits cette année par les GRD portent sur les années 2027 à 2031.

1.2. Procédure d'établissement des plans

La CWaPE a communiqué aux GRD des lignes directrices actualisées, pour l'établissement des plans (documents disponibles sur le site internet de la CWaPE). Pour rappel, la procédure suit les étapes ci-après :

- a) Le projet de plan d'investissement est remis en un seul exemplaire à la CWaPE, au plus tard le 31 mars.
- b) La CWaPE examine le plan en concertation avec le GRD et formule ses commentaires avant le 15 mai. Le GRD apporte les amendements nécessaires en vue d'établir son plan définitif avant le 15 juin de la même année. Ce plan définitif est alors remis à la CWaPE en ce compris des schémas relatifs au réseau.
- c) La CWaPE examine la version définitive du plan et, en l'absence de constat d'insuffisance, communique ses conclusions au GRD avant le 31 juillet. Elle transmet pour information un exemplaire du plan au ministre ainsi que la copie de sa décision. Les plans sont mis en application le 1^{er} janvier suivant.
- d) Avant le 31 mars de l'année suivante, le GRD communique à la CWaPE le budget définitif se rapportant au plan approuvé précédemment et justifie les révisions et reports éventuels qui sont déjà prévisibles à cette date.

1.3. Déroulement de la concertation entre les GRD et la CWaPE

Les lignes directrices relatives à l'établissement du plan d'investissement gaz et au rapport qualité ont été rédigées par la CWaPE en concertation avec les GRD et la dernière mise à jour date de février 2023.

Par la suite et conformément aux dispositions légales, ORES et RESA ont introduit auprès de la CWaPE leur projet de plan pour le 31 mars. La CWaPE a formulé ses remarques aux GRD lors de réunions d'échanges qui se sont déroulées, en accord avec les GRD, après l'échéance du 15 mai compte-tenu des agendas des uns et des autres. À la suite de ces échanges, les GRD ont transmis une version

amendée de leur plan d'investissement gaz ainsi que leurs réponses écrites aux questions/remarques de la CWaPE.

Le tableau ci-dessous synthétise ces échanges :

GRD	Réception avant-projet	Communication des remarques CWaPE et échange d'information	Réception compléments
ORES	30 mars	20 mai (réunion chez ORES)	12 juin
RESA	27 mars	18 mai (réunion chez RESA)	11 juin

TABLEAU 1 DEROULEMENT DE LA CONCERTATION ENTRE LES GRD ET LA CWAPE

1.4. Recevabilité des dossiers

La liste des points demandés est la suivante (le lecteur se référera aux lignes directrices¹ disponibles sur le site internet de la CWaPE) :

- 1 Descriptif de l'infrastructure existante
- 2 Bilan des réalisations de l'année précédente (année N-1)
 - 2.1 Volet adaptation
 - 2.2 Volet extension
 - 2.2.1 Raccordements et petites extensions
 - 2.2.2 Grands projets d'extension
- 3 Actualisation des plans en cours (année N)
 - 3.1 Le budget d'investissement définitif pour l'année N
 - 3.2 Les révisions et reports déjà connus, avec motivation de ceux-ci
- 4 Plan d'investissement (années N+1 à N+5)
 - 4.1 Volet adaptation
 - 4.1.1 Adaptations en vue de répondre aux besoins en capacité
 - 4.1.1.1 Évolution de la capacité aux points d'injection sur le réseau
 - 4.1.1.2 Engorgements et chutes de pression observés
 - 4.1.2 Adaptations pour critères techniques
 - 4.1.2.1 Remplacements pour cause de vétusté ou raison technologique
 - 4.1.2.2 Travaux pour raison de sécurité
 - 4.1.2.3 Impositions extérieures
 - 4.1.2.4 Investissements Fluxys
 - 4.1.2.5 Amélioration de l'efficacité du réseau
 - 4.1.2.6 Travaux sur compteurs
 - 4.2 Volet extension
 - 4.2.1 Raccordements et petites extensions
 - 4.2.2 Grands projets d'extension
 - 4.2.2.1 Définition des zones prioritaires
 - 4.2.2.2 Projets de lotissement / zones d'activité économique (ZAE)
 - 4.2.2.3 Projets stratégiques

¹ [LIGNES DIRECTRICES CD-23b02-CWaPE-0043 relatives à 'l'établissement du plan d'investissement pour la gestion des réseaux de distribution de gaz'](#)

4.2.3 Raccordements à des fins de mobilité

5 Synthèse générale

6 Mise à jour des plans réseaux

Sur cette base, les dossiers remis par ORES Assets et RESA sont considérés comme recevables.

1.5. Rappel des critères d'examen

L'examen des plans porte prioritairement sur l'assainissement, le maintien et le renforcement de la qualité et de la capacité technique des réseaux (notamment en termes de sécurité, de fiabilité, de continuité d'approvisionnement) ainsi que sur le développement de ceux-ci.

L'établissement des plans est un processus dynamique dont se dégagent essentiellement trois étapes : comparaison entre le réalisé de l'année précédente et les prévisions antérieures, mise à jour de l'année en cours afin d'anticiper les éventuels écarts les plus significatifs et, enfin, prévisions pour les années suivantes.

Rappelons une nouvelle fois que la manière d'aborder la gestion d'un réseau de distribution diffère sensiblement de celle qui pourrait prévaloir pour les réseaux de transport. La faible prédictibilité de certains facteurs externes entraîne plus d'incertitudes, conduisant le gestionnaire à revoir en permanence ses hypothèses. C'est pour cette raison que la CWaPE suit généralement une approche différenciée pour les perspectives à court et à long termes. Les prévisions perdant rapidement en précision à mesure que l'on s'éloigne de la date de rédaction, l'attention est essentiellement focalisée sur l'année en cours et la première année du plan présenté, à l'exception des projets plus conséquents dont la portée est pluriannuelle.

Comme pour les années précédentes, la CWaPE s'est intéressée prioritairement ici aux aspects techniques du plan. Concernant les aspects budgétaires, ceux-ci sont davantage investigués dans le cadre des analyses tarifaires (revenus autorisés, tarifs, soldes et business plan éventuels). Une analyse de cohérence et de continuité des projets est toutefois menée, tant entre les différentes versions du plan qu'entre celles-ci.

2. APERÇU GENERAL DES PRESTATIONS

La CWaPE a analysé les plans d'investissement 2027-2031 en intégrant dans son examen les résultats de l'année 2025 et la mise à jour pour l'année 2026 en cours. Les pages ci-après retracent les grandes lignes de cette analyse. L'annexe I fournit plus d'éléments de synthèse. L'annexe II (non publique) reprend quant à elle le contenu intégral des plans communiqués par les GRD après concertation avec la CWaPE ; ces plans, dans leur version définitive, ont intégré les remarques de la CWaPE. Finalement l'annexe III (non publique) reprend les notes d'examen des plans introduits ainsi que les réponses des GRD aux questions formulées par la CWaPE lors des réunions survenues courant mai.

2.1. Vue générale sur les réalisations de l'année précédente

Globalement, la longueur du réseau s'est accrue de 86,7 km (+0,60 %) entre fin 2024 et fin 2025, pour atteindre environ 14 497 km. L'évolution résulte notamment d'une hausse des conduites en polyéthylène (+107,2 km) et d'une diminution des conduites en acier (-18,8 km), en fonte (-0,4 km) et en fibro-ciment (-1,2 km).

Les GRD ont renouvelé 57,4 km de conduites et procédé à 62,0 km de nouvelles poses ; les poses totales de l'année 2025 s'élèvent ainsi à 119,4 km de conduites.

Les données transmises recensent 7 732 poses de compteurs associées à de nouveaux raccordements et 15 437 remplacements. Ces totaux couvrent plusieurs catégories de compteurs et ne correspondent pas exclusivement au déploiement des compteurs communicants.

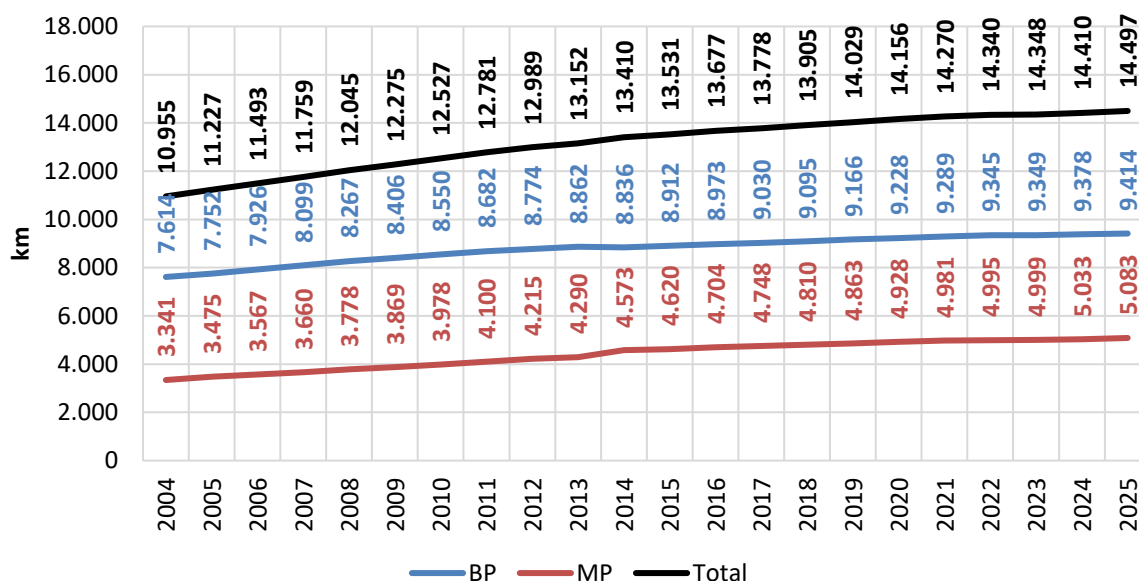
En ce qui concerne les branchements, 2 876 renouvellements et 4 552 nouveaux branchements ont été réalisés en 2025.

2.2. Composition des réseaux fin 2025

Le tableau et le graphique repris ci-dessous donnent quelques perspectives sur les réseaux de distribution de gaz naturel en Wallonie.

GRD	Nombre de compteurs en service (au 31.12.2025)	GWh distribués (total 2025)	km de conduites (au 31.12.2025)
ORES	545 681	12 476	10 289
RESA	255 421	4 950	4 208
Total Wallonie	801 102	17 426	14 497

TABEAU 2 STATISTIQUE GENERALE DES RESEAUX DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL EN WALLONIE

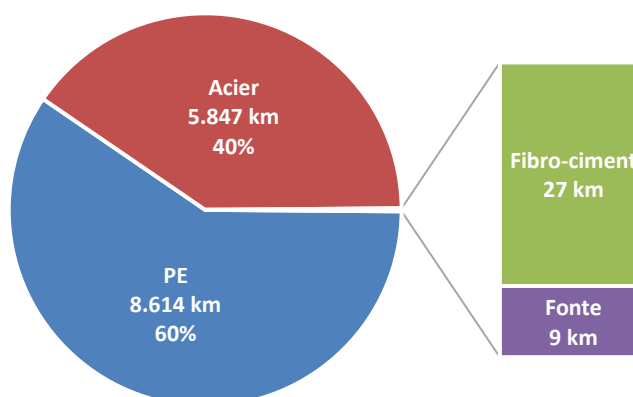


GRAPHIQUE 1 ÉVOLUTION DES LONGUEURS DES RESEAUX DE DISTRIBUTION WALLONS DE GAZ NATUREL

On note un léger décrochage des courbes de longueur du réseau en 2014, dû à une importante correction d’inventaire réalisée par ORES sur base cartographique et non plus sur base incrémentale. Il en a résulté un transfert entre catégories BP et MP, de même qu’un réalignement des quantités pour mieux correspondre à la réalité du terrain. La CWaPE est d’avis qu’il faut reprendre les meilleures statistiques possibles, sans pour autant rectifier l’historique. La valeur économique du réseau n’a, quant à elle, pas été impactée par cette correction. Pour la valeur 2025, les GRD recensent 14 497 km de canalisation en Wallonie.

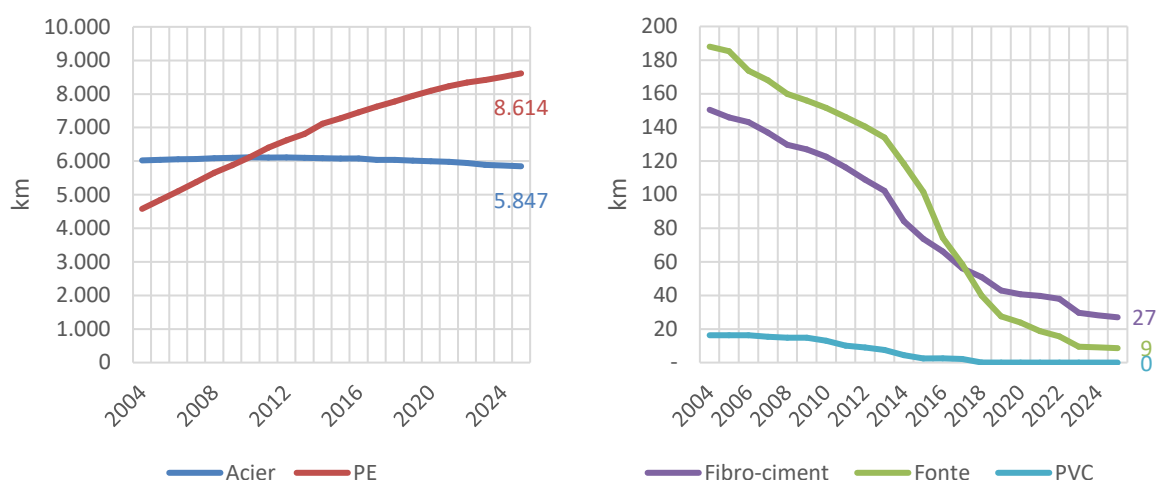
En 2025, le réseau wallon de distribution de gaz naturel est essentiellement composé de conduites en polyéthylène (8 614,1 km ; 59,4 %) et en acier (5 847,4 km ; 40,3 %). Les longueurs restantes en fibrociment (26,9 km) et en fonte (8,6 km) sont désormais marginales.

Réseaux wallon par matériaux en 2025 (14.497 km)



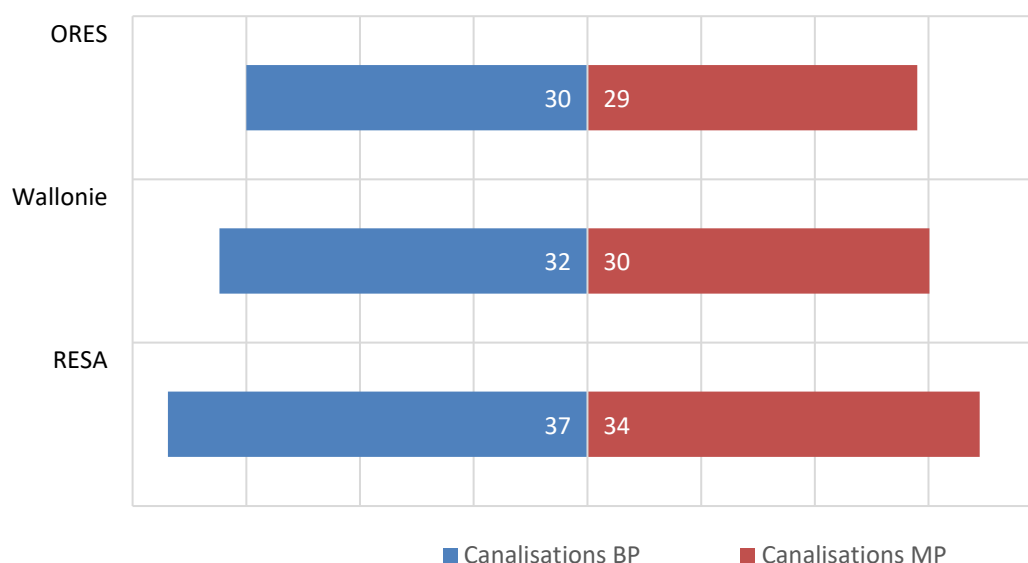
GRAPHIQUE 2 MATERIAUX CONSTITUANT LES RESEAUX DE DISTRIBUTION WALLONS DE GAZ NATUREL AU 31.12.2025

Depuis 2010, le nombre de kilomètres de conduites en polyéthylène dépasse celui des conduites en acier. Les autres matériaux (fonte, fibro-ciment et PVC) sont progressivement éliminés. En 2025, il ne subsiste plus de PVC dans les inventaires consolidés.



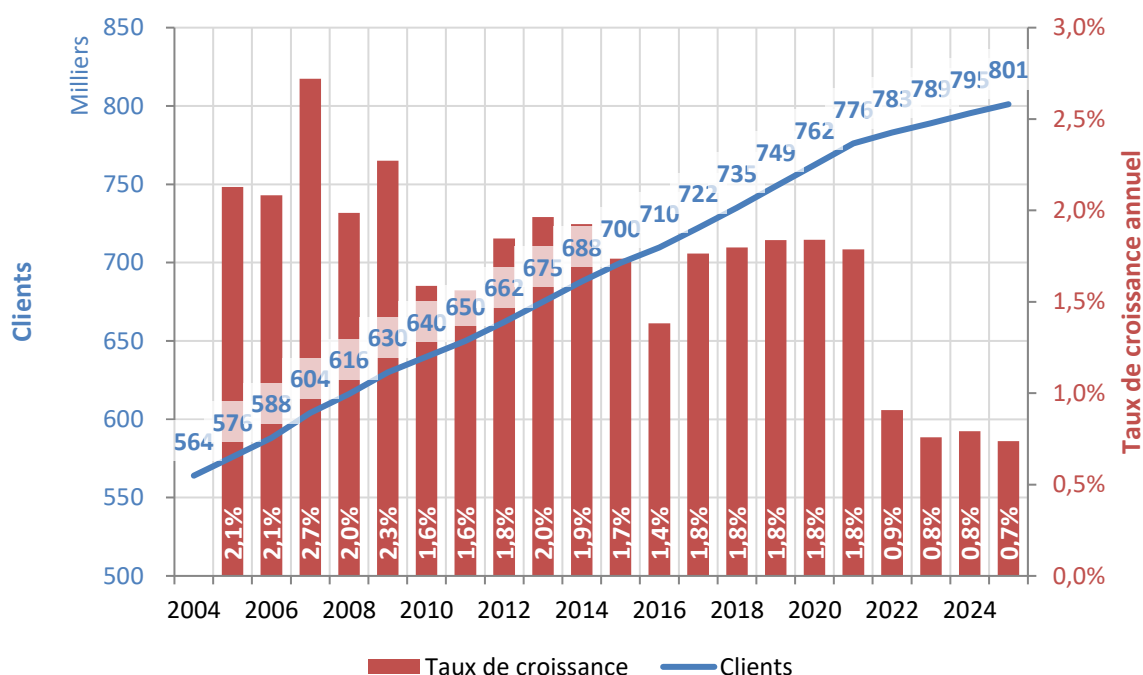
GRAPHIQUE 3 ÉVOLUTION DU RESEAU WALLON DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL PAR MATERIAUX

L'âge moyen des canalisations du réseau de distribution wallon est estimé à environ 31,6 ans en 2025, basses et moyennes pressions confondues. Il s'élève à 32,4 ans pour les canalisations BP et à 30,1 ans pour les canalisations MP. Le détail par GRD et par niveau de pression est repris dans le graphique ci-dessous. L'âge n'est toutefois pas nécessairement le meilleur indicateur de qualité du réseau : une canalisation plus ancienne peut être en meilleur état qu'une canalisation plus récente. Par ailleurs, lorsqu'un âge n'est pas connu, le GRD l'estime sur la base de l'élément de réseau le plus ancien ; il s'agit donc d'une estimation pessimiste ; la canalisation ayant pu faire entre-temps l'objet d'un renouvellement sur une partie de sa longueur.



GRAPHIQUE 4 ÂGE MOYEN DES CANALISATIONS (EN ANNEES)

Le nombre de clients continue de croître et atteint 801 102 clients actifs en 2025, contre 795 238 en 2024, soit une hausse de 5 864 clients (+0,74 %). La croissance reste positive mais demeure plus modérée que celle observée au cours des années antérieures.



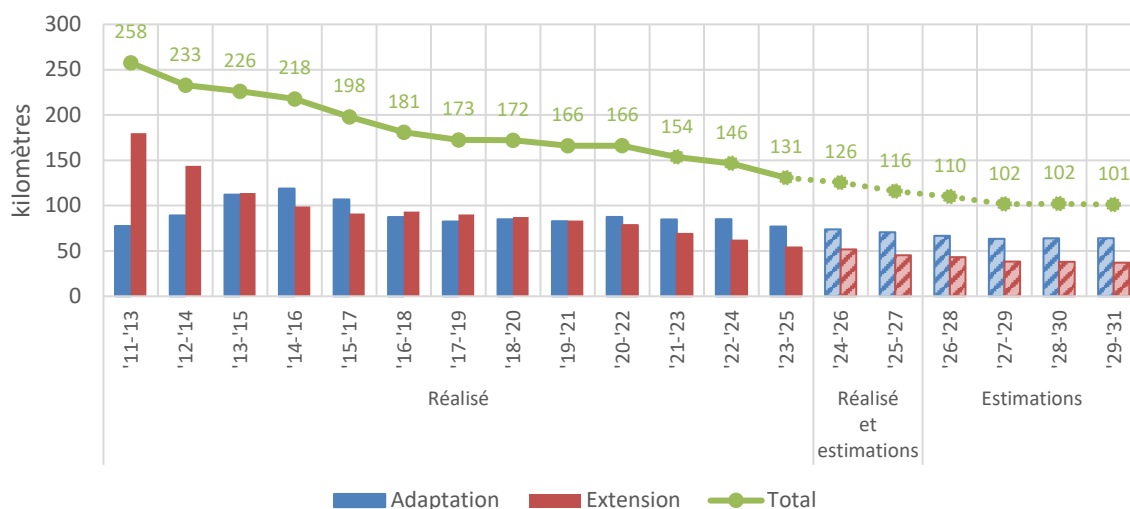
GRAPHIQUE 5 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CLIENTS ACTIFS

2.3. Prévisions pour les plans 2027-2031

Globalement, sur la base des prévisions formulées par les GRD, la CWaPE observe que, durant l'année 2027, environ 106,4 km de conduites devraient être posés : 51,5 km de renouvellements et 54,9 km de nouvelles poses sous forme d'extensions authentiques ou de bouclages destinés à améliorer la sécurité du réseau. Les nouvelles poses représenteraient ainsi une croissance théorique du réseau de l'ordre de 0,38 %.

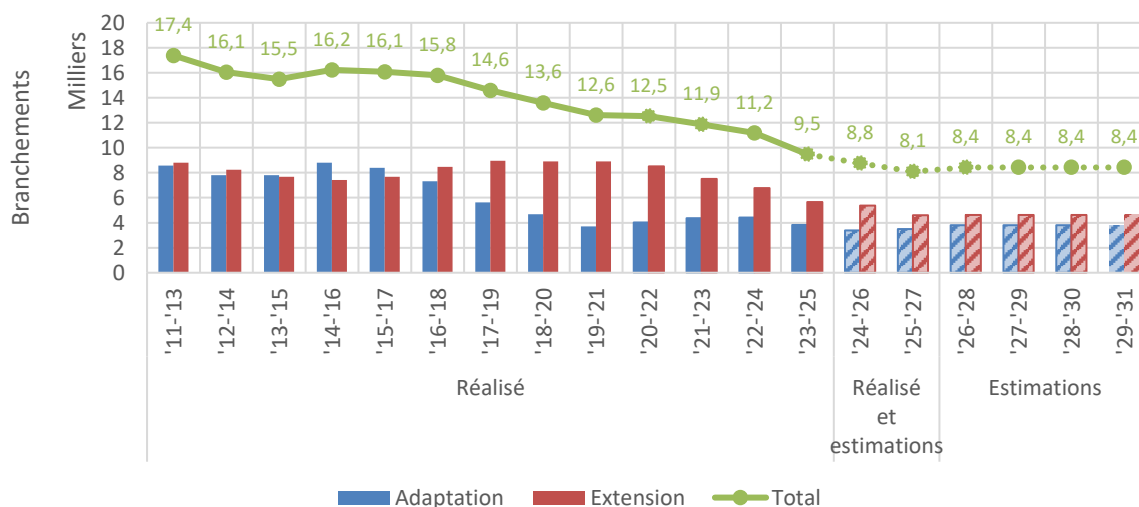
Les renouvellements représentent à nouveau une part importante des poses prévues. Cette évolution s'explique par le maintien des programmes de remplacement de canalisations anciennes et par une approche prudente à l'égard des extensions de réseau.

Les volumes consacrés aux extensions demeurent contenus. L'incertitude entourant l'avenir du gaz naturel fossile dans une perspective de neutralité carbone à l'horizon 2050 incite les GRD à concentrer les investissements d'extension sur les besoins justifiés, les renforcements de sécurité et les projets suffisamment mûrs.



GRAPHIQUE 6 POSES DE CONDUITES EN WALLONIE (MOYENNE GLISSANTE 3 ANNEES).

Selon les prévisions pour 2027, environ 4 615 nouveaux branchements pourraient être réalisés et environ 3 803 autres seraient renouvelés. Ces estimations de prévisions sont étroitement liées aux demandes de raccordement, aux travaux de voirie et à l'état des branchements mis en évidence lors d'interventions sur le réseau.



GRAPHIQUE 7 REALISATION DES BRANCHEMENTS (MOYENNE GLISSANTE 3 ANNEES)

Enfin, les équipements techniques (cabines, postes, protection cathodique, compteurs, etc.) font également l'objet d'investissements, avec une part importante d'adaptations.

Ainsi, en 2027 :

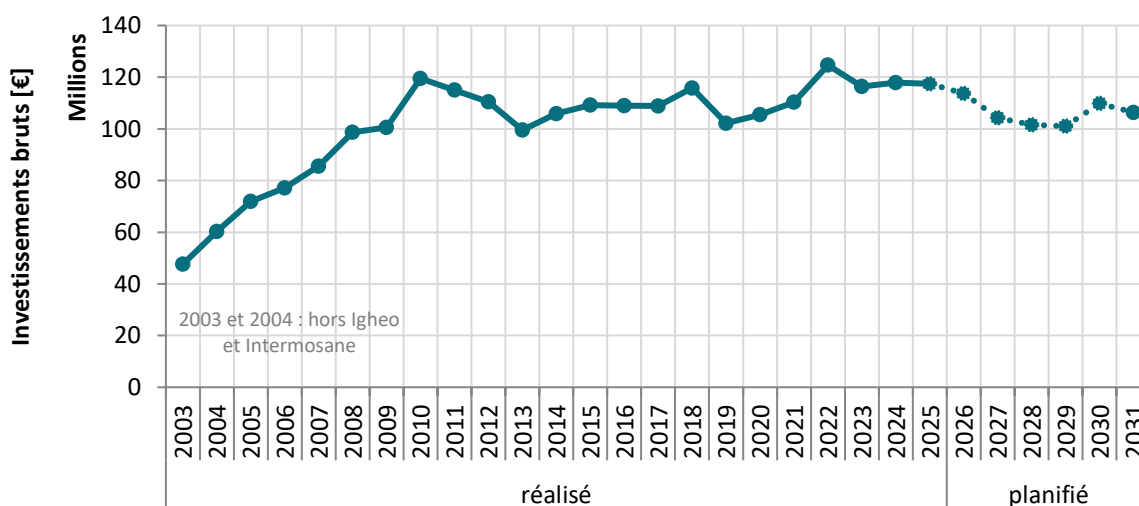
- seront renouvelés :
 - 4 stations ou postes de réception ;
 - 4 cabines réseau ;
 - 377 cabines de quartier ;
 - 7 cabines clients ;
 - 11 650 compteurs.
- seront nouvellement posés :

- 0 station ou poste de réception ;
- 1 cabine réseau ;
- 2 cabines de quartier ;
- 14 cabines clients ;
- 8 040 compteurs.

Dans les renouvellements des cabines de distribution ou de quartier, il s'agit généralement de rénovations permettant notamment l'intégration d'équipements d'enregistrement et de télémesure.

2.4. Évolution des investissements

Le graphique ci-dessous donne une estimation de l'évolution du niveau des investissements² opérés et/ou prévus dans les réseaux de distribution en Wallonie. Les investissements bruts réseau se sont élevés à 117,4 M€ en 2025. L'actualisation pour 2026 atteint 113,7 M€ et les montants planifiés pour 2027 s'élèvent à 104,2 M€ (montants bruts). Le graphique ci-dessous reprend l'évolution de l'estimation de ces investissements bruts.



GRAPHIQUE 8 ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS DANS LES RESEAUX DE DISTRIBUTION DE GAZ EN WALLONIE

L'année 2020 a été marquée par un ralentissement des activités lié au confinement induit par la crise sanitaire Covid-19, principalement au niveau des branchements et du comptage. L'année 2021 a été marquée par la hausse des prix et par les inondations. En 2022, les niveaux d'investissement ont connu un rattrapage, également influencé par la hausse des prix (inflation supérieure à 10% liée entre autres à l'invasion de l'Ukraine).

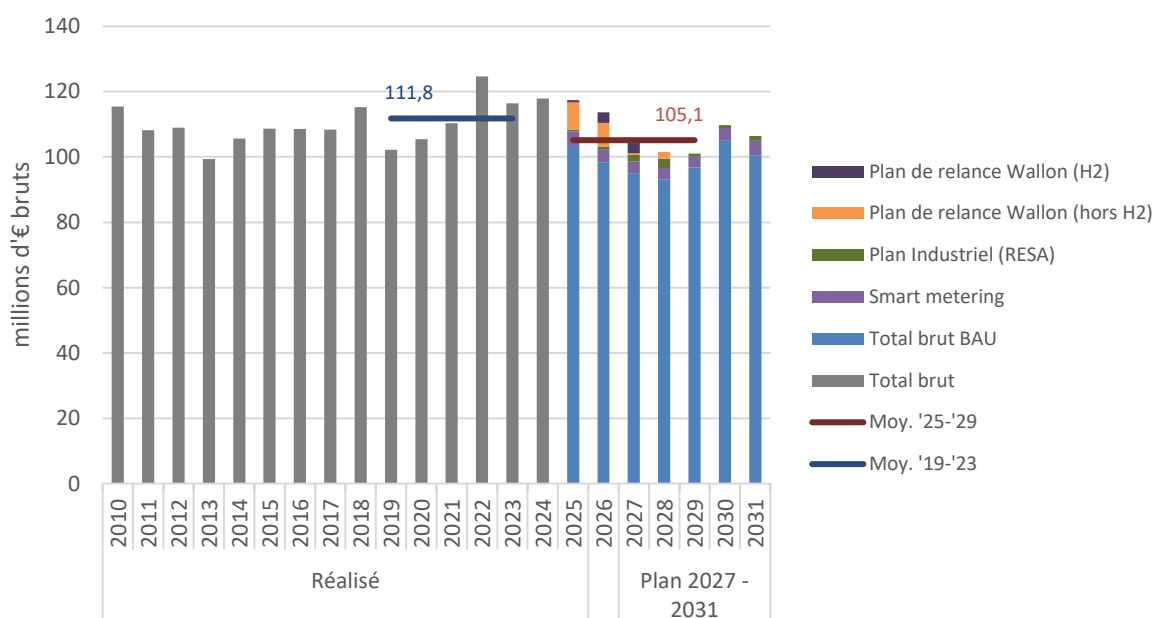
L'année 2024 avait quant à elle été marquée par des retards sur plusieurs gros chantiers et par un tassement des demandes de nouveaux raccordements.

En 2025, les investissements bruts ont atteint 117,4 M€. ORES a réalisé 86,8 M€ pour 86,5 M€ actualisés (+0,4 %). RESA a réalisé 30,6 M€ pour 32,6 M€ actualisés (-6,0 %). Chez RESA, le recul porte notamment sur les canalisations volet adaptation (-24,0 % en mètres) et sur le comptage (-37,7 % tous volets confondus).

² Les investissements pris en compte sont les assets réseaux. Les investissements liés par exemple aux bâtiments administratifs, au matériel roulant, à l'infrastructure IT, à la fibre optique, ... ne sont pas pris en compte ici.

L'actualisation 2026 s'élève à 113,692 M€ (ORES : 86,818 M€ ; RESA : 26,873 M€). Les actualisations des budgets des GRD vont en sens opposé. ORES revoit son budget à la hausse, de 83,1 M€ prévus au plan précédent à 86,8 M€ (+4,5 %). RESA poursuit de son côté son attitude prudente compte tenu des incertitudes liées à l'avenir du gaz et revoit son budget 2026 à la baisse, de 27,9 M€ à 26,9 M€ (-3,6 %). Chez ORES, la hausse traduit principalement des reports de chantiers de 2025 vers 2026 (permis d'urbanisme, transactions patrimoniales, synergies - conduites et cabines), la révision à la baisse des prévisions de nouveaux branchements et l'intégration de nouveaux besoins (remplacement de ± 3.000 compteurs G4/G6 déclarés non conformes pour raison de métrologie et télé-capteurs 4G). Chez RESA, la révision porte sur les volumes d'extension (nouveaux branchements et compteurs) et sur l'ajustement de l'objectif de renouvellements à 15,0 km, partiellement compensés par la replanification de dossiers d'impositions extérieures (report de $\pm 2,2$ M€ vers 2027) et par des cabines nominatives supplémentaires.

Pour 2027-2031, les investissements réseau planifiés s'élèvent en moyenne à 104,6 M€ par an. Le maximum est prévu en 2030 (110,0 M€) et le minimum en 2029 (101,0 M€), en deçà des réalisations 2025.



GRAPHIQUE 9 INVESTISSEMENTS DANS LES RESEAUX DE DISTRIBUTION DE GAZ EN WALLONIE - DETAIL DES PROJETS SPECIFIQUES POUR 2027 A 2031

Le graphique ci-dessus met en évidence les principaux projets spécifiques. La lecture des plans montre notamment la poursuite des programmes de renouvellement, le déploiement des compteurs, les renforcements de capacité et plusieurs projets liés à l'injection ou au raccordement de gaz renouvelables.

- chez ORES, les renforcements et adaptations susceptibles de permettre l'injection de biométhane à Nivelles, Celles, Soignies, Ath/Chièvres, Hennuyères-Rebecq et Beclers ;
- le déploiement de compteurs communicants et le remplacement des compteurs existants dans le cadre des obligations de service public et des programmes de renouvellement ;
- chez RESA, la finalisation du gaz porté à Saint-Vith, le projet pilote H2 de Jupille et le Plan industriel, en particulier le bouclage du zoning de Villers-le-Bouillet vers Jehay, alimenté depuis Amay.

3. OBSERVATIONS DE LA CWaPE

Indépendamment des observations adressées directement aux GRD sur des points précis de leur plan, et qui ont été prises en compte dans l'élaboration de la version définitive, un certain nombre de constats de portée générale méritent d'être soulignés. Les éléments actualisés ci-dessous reposent sur le réalisé 2025 en antérieur, l'actualisation 2026 et les prévisions 2027-2031.

3.1. **Rappel des contraintes externes qui pèsent sur la bonne exécution des plans**

Les GRD établissent leur plan en ne maîtrisant pas toutes les variables. Celles-ci sont d'ordre opérationnel, budgétaire, voire climatique.

D'un point de vue opérationnel, les GRD font face à l'imprévisibilité de nombreux facteurs externes : commandes, autorisations, planning des travaux communaux et synergies de chantiers (cf. décret « impétrants »), crise sanitaire, climatique (hiver prolongé, inondations), etc. Cette imprévisibilité a également des répercussions au niveau budgétaire, dès lors que certains chantiers non programmés consomment le budget alloué à d'autres projets qui doivent être reportés sinon annulés.

La CWaPE estime nécessaire de nuancer le caractère « liant » des composantes du plan. Cette contrainte doit essentiellement viser le volume total de prestations. Pour ce qui concerne les grandes familles de travaux, des objectifs génériques sont à définir, sans qu'il soit toujours possible d'identifier avec précision la localisation des travaux permettant de les rencontrer.

3.2. **Les renouvellements du réseau**

Comme toute infrastructure dans n'importe quel domaine technique, les réseaux de gaz ne sont pas immuables : il est logique qu'ils fassent l'objet de renouvellements en continu et par tronçon.

Par ailleurs, une attention particulière est donnée au remplacement des matériaux les plus critiques (PVC, fonte, fibro-ciment mais également acier mince et PE première génération). Leur remplacement est accéléré par une politique volontariste des GRD en plus des remplacements d'opportunité (travaux de voirie ou d'un autre impétrant). Notons que depuis 2021, plus aucune conduite en PVC n'est référencée par les GRD.

Toutefois, les derniers kilomètres sont souvent les plus difficiles à atteindre : soit sous une voirie importante qui n'a pas encore été rénovée, soit résultant d'une multitude de petits tronçons éparpillés sur le territoire du GRD. Il arrive aussi parfois que les bases de données des GRD ne soient pas à jour et que certains tronçons soient encore identifiés comme étant constitués de matériaux critiques alors qu'ils ont déjà fait l'objet d'un remplacement. Ce fut notamment le cas en 2019 quand une septantaine de mètres de conduite en fibro-ciment a été localisée par ORES sur le territoire de Comines précédemment exploité par Gaselwest (réseau pour lequel on pensait avoir éradiqué ce matériau). Cette conduite a été par la suite renouvelée.

km de conduite	Fibro-ciment	Fonte	PE90
ORES	26,93	5,74	13,61
RESA	-	2,84	nd
Total général	26,93	8,58	13,61

TABEAU 3 *REPARTITION DES MATERIAUX CRITIQUES DU RESEAU AU 31.12.2025*

Depuis plusieurs années, ORES ne se fixe plus d'objectifs chiffrés d'assainissement par matériaux critiques comme c'était le cas les années précédentes. ORES continue néanmoins de procéder aux remplacements de ces matériaux critiques dès que c'est possible en tenant compte aussi des contraintes qui s'appliquent (décret impétrants, synergie, plannings imposés par les communes...). En 2025, le solde de matériaux critiques a encore diminué : -1,2 km de fibro-ciment et -435 m de fonte.

Pour le réseau de RESA sur lequel il reste environ 2,8 km de conduite en fonte, celles-ci ont été chemisées par l'intérieur et présentent aujourd'hui une sécurité comparable aux autres matériaux. RESA n'envisage donc pas de retrait de ces conduites. Après avoir indiqué pendant plusieurs années vouloir porter sa capacité globale de renouvellement des conduites à 25 km/an, RESA avait fait marche arrière dès le plan précédent en l'absence d'une vision politique quant à l'avenir du gaz. Le présent plan confirme cette attitude prudente : la capacité de renouvellement est ramenée à 15,0 km pour 2026 puis fixée à 14,0 km/an de 2027 à 2031.

Aucune perspective n'existe à ce jour pour les matériaux posés actuellement. Comme déjà mentionné, il conviendra de s'interroger dans le futur sur la durée de vie raisonnable des matériaux considérés comme plus pérennes. Les GRD ont toutefois mis en place ces dernières années des outils de priorisation, basés sur les risques de défaillance.

Le taux moyen de renouvellement prévu du réseau wallon est de l'ordre de 0,35 % (51,2 km/an de renouvellements moyens sur 2027-2031, rapportés aux 14.497 km de réseau au 31.12.2025), ce qui correspond à une durée de renouvellement théorique d'environ 283 ans. Cette lecture doit être nuancée, car une grande partie du réseau est encore relativement jeune. En 2025, l'âge moyen du réseau wallon est estimé à environ 31,6 ans (30,1 ans pour le réseau MP et 32,4 ans pour le réseau BP).

GRD	Renouvellements prévus (moyenne annuelle 2027-2031) [m]	Longueur du réseau au 31.12.25 [km]	Taux de renouvellement du réseau prévu	Durée de renouvellement complet sur base du taux 2027-2031 [années]
ORES	37 149	10 289	0,36 %	277
RESA	14 003	4 208	0,33 %	301
Wallonie	51 152	14 497	0,35 %	283

TABEAU 4 Taux de renouvellement du réseau et durée nécessaire au renouvellement complet (bases sur les renouvellements prévus de 2027 à 2031)

3.3. Respect des plans introduits antérieurement

En matière d'adaptation, la programmation du GRD est fortement conditionnée par des facteurs externes non maîtrisables (travaux impétrants, disponibilité des ressources...) ainsi que par les arbitrages à opérer afin de répartir les réserves budgétaires et les ressources du GRD, comme de ses sous-traitants, en fonction des urgences.

En matière d'extension, les imprécisions proviennent de la concrétisation des potentialités en une commande ferme, de décisions administratives externes (autorisations des communes ou du SPW-DGO1, décisions relatives aux zonings), de la recherche de synergies avec les impétrants, du caractère économiquement justifié des demandes ponctuelles, etc.

Ceci explique la double approche d'analyse menée par la CWaPE de :

- la réalisation au cas par cas des principaux projets programmés (motivation des reports) ;

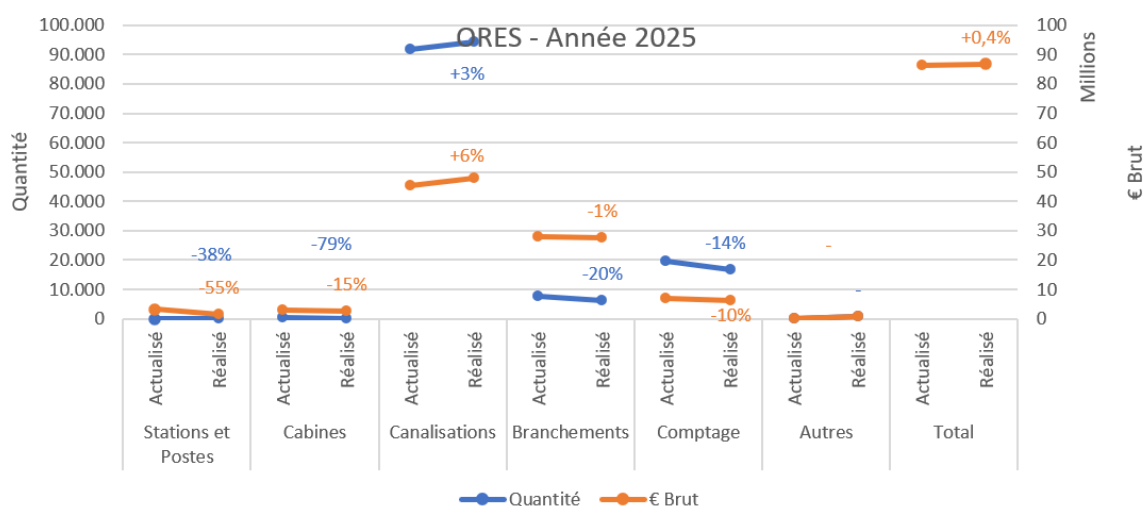
- L'évaluation globale des prestations (indicateurs statistiques).

Les graphiques suivants illustrent les résultats globaux, tant pour les adaptations et les extensions que pour le total. Rappelons qu'il convient d'être prudent dans leur interprétation, car certaines prestations peuvent être considérées à la fois comme adaptation ou comme extension (p.ex. : bouclages sur lesquels on recherche un maximum de nouveaux clients, renforcements liés à des extensions, etc.). Ensuite, d'un point de vue budgétaire, un remplacement est plus lourd qu'une extension en terrain libre, ou encore, une pose MPC acier est très significativement plus onéreuse qu'une pose BP PE.

Pour les raisons évoquées ci-dessus, des divergences entre prédiction et réalisation peuvent apparaître. Pour les détails, on se référera directement aux dossiers communiqués par les GRD.

3.3.1. ORES

Le budget actualisé d'ORES pour l'année 2025 s'élevait à 86,5 M€ bruts. Le réalisé de cette même année atteint 86,8 M€, soit un écart limité d'environ 0,4 % (et de +9.5% par rapport au planifié).



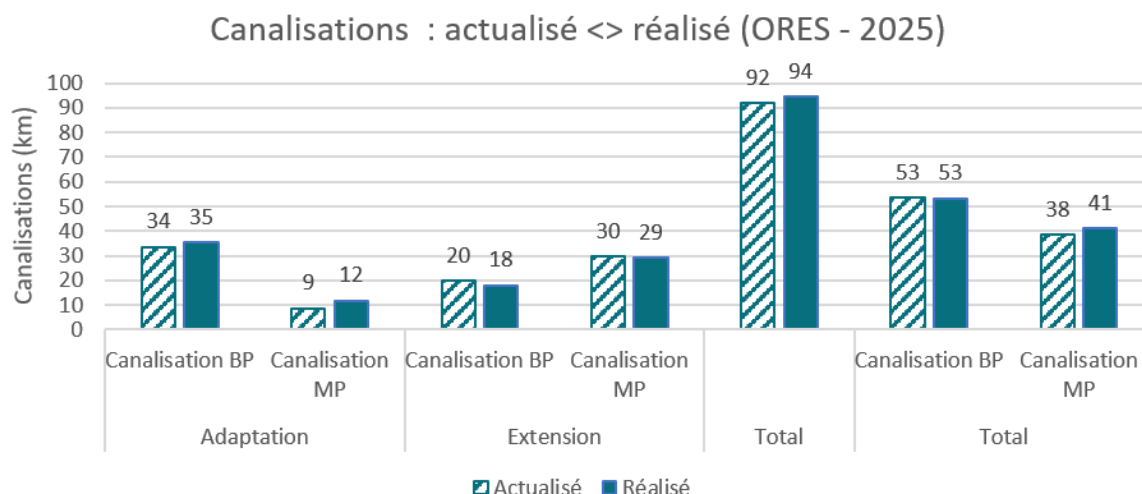
GRAPHIQUE 10 COMPARAISON ENTRE L'ACTUALISE ET LE REALISE POUR ORES EN 2025

La stabilité du budget masque des évolutions contrastées. Le graphique ci-dessus les met en évidence : le poste budgétaire lié aux canalisations est en dépassement (+6 % en montants, pour des quantités posées en hausse de 3 %), tandis que le comptage, les stations et postes ainsi que le poste « autres » sont en retrait ; le poste branchements est quasiment à l'équilibre en montants (-1 %) malgré des quantités en net recul (-20 %).

ORES a réalisé 100,4 % de son budget actualisé. Les dépassements de certains projets MPB/MPA et l'accélération de Thines, Nivelles-Ittre et Ath-Chièvres sont compensés par le retard d'autres chantiers, notamment Feeder Lillois, Antoing-Gaurain, Chièvres-Lens et Pecq-Celles, ainsi que par la baisse des extensions. La comparaison doit donc être faite actif par actif et ne peut être généralisée à toutes les canalisations moyenne pression.

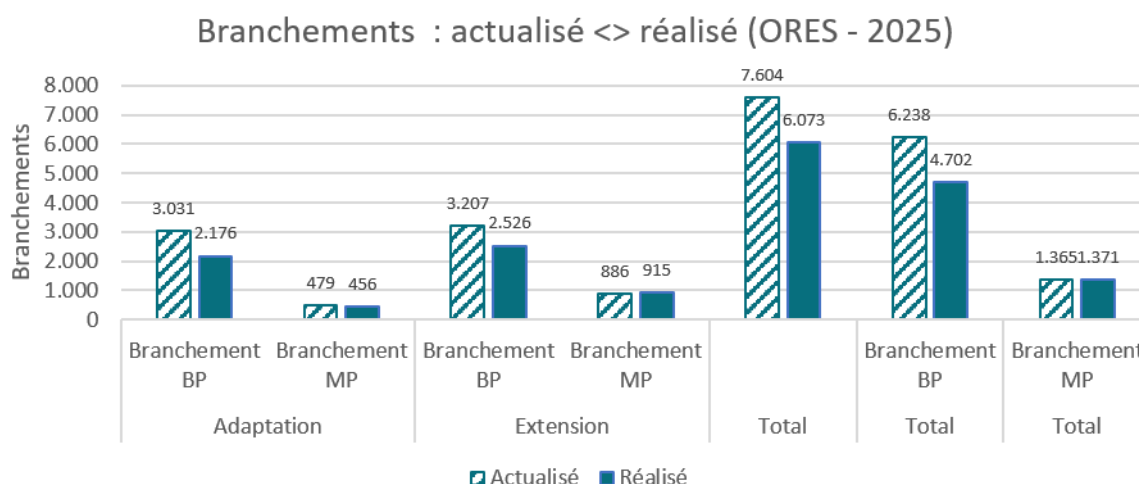
La comparaison entre les quantités actualisées et réalisées pour l'année 2025 est reprise dans les graphiques ci-dessous pour les principaux actifs. Les explications générales sont exposées ci-dessus.

Au niveau des canalisations, les quantités atteignent 94 km, contre 92 km dans l'actualisé. Cet écart se concentre sur les canalisations moyenne pression, en raison des renforcements locaux et de l'accélération de plusieurs projets subsidiés, notamment Thines, Nivelles-Ittre et Ath-Chièvres. Les poses de canalisations basse pression sont, quant à elles, proches des prévisions.



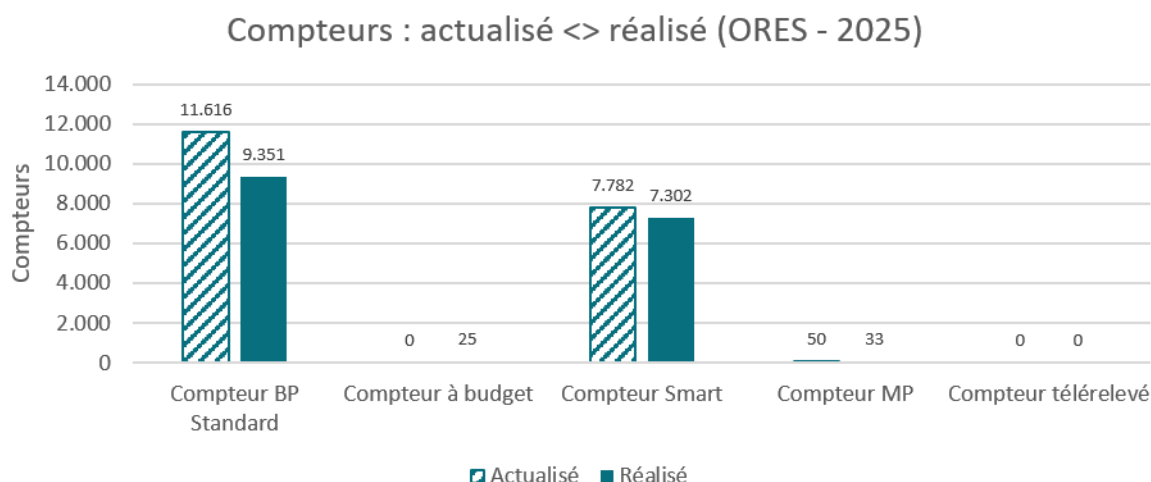
GRAPHIQUE 11 COMPARAISON ENTRE LES QUANTITES ACTUALISEES ET REALISEES : ORES ANNEE 2025

Au niveau des branchements, les quantités réalisées s'élèvent à 6 073 branchements, contre 7 604 dans l'actualisé, soit une diminution de 20 %. Le recul concerne principalement les branchements basse pression, en lien avec la baisse des demandes de nouveaux raccordements et des travaux de renouvellement associés. Les quantités de branchements moyennes pression restent en revanche proches des prévisions.



GRAPHIQUE 12 COMPARAISON ENTRE LES QUANTITES ACTUALISEES ET REALISEES : ORES ANNEE 2025

Au niveau du comptage, les quantités réalisées sont inférieures de 14 % aux prévisions actualisées. Cette diminution concerne principalement les compteurs BP standards, avec 9 351 placements réalisés contre 11 616 prévus, ainsi que, dans une moindre mesure, les compteurs communicants, avec 7 302 placements contre 7 782 prévus. ORES indique avoir achevé l'essentiel du programme de remplacement des compteurs à budget, sous réserve de 319 compteurs résiduels auxquels l'accès n'a pas pu être obtenu.

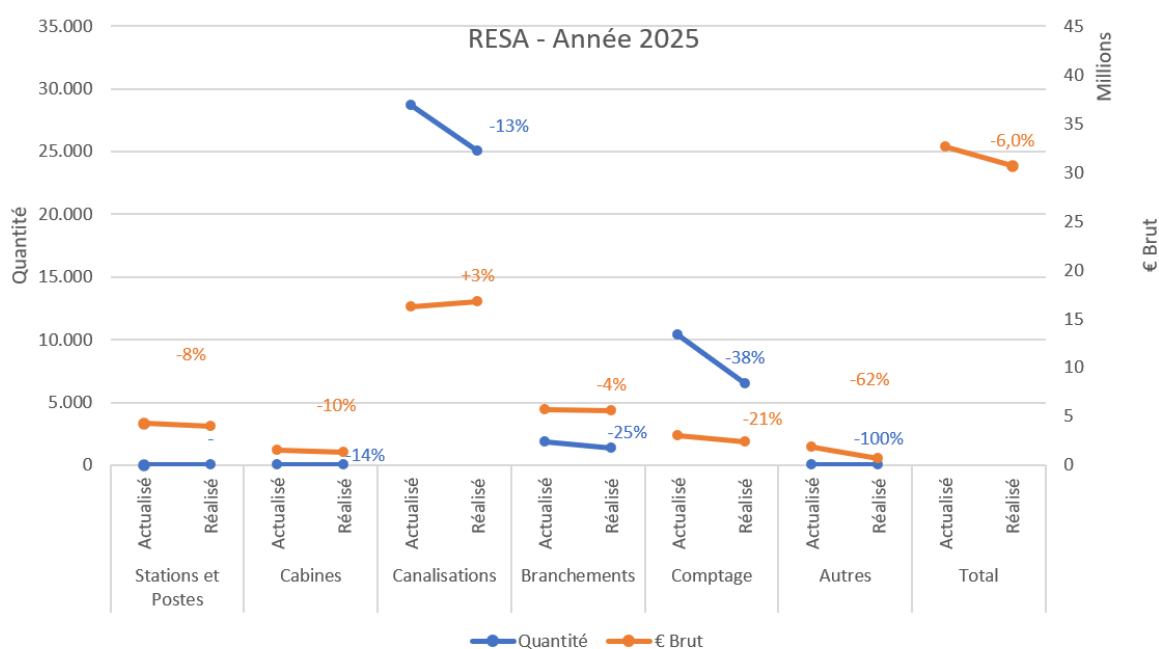


GRAPHIQUE 13 COMPARAISON ENTRE LES QUANTITES ACTUALISEES ET REALISEES : ORES ANNEE 2025

3.3.2. RESA

Le budget planifié pour l'année 2025 était de 39,1 M€ bruts (revu ensuite à 32,6 M€) ; le réalisé quant à lui s'élève à 30,6 M€, en diminution de 6 % par rapport au budget actualisé (et de 22 % par rapport au budget initialement planifié).

RESA explique ce recul par l'ajustement de ses objectifs de renouvellement (-33 % de volumes sur les renouvellements de canalisation pour critères techniques, sans effet prix) afin de les adapter aux ressources disponibles et au contexte d'incertitude entourant l'avenir du réseau gazier, ainsi que par des volumes d'extension et de nouvelles demandes en fort recul. À l'inverse, les renouvellements de canalisation liés aux impositions extérieures dépassent leur budget (+66 % par rapport à l'actualisé), principalement lié aux chantiers urbains liégeois du quai de Rome et du quai Roosevelt.

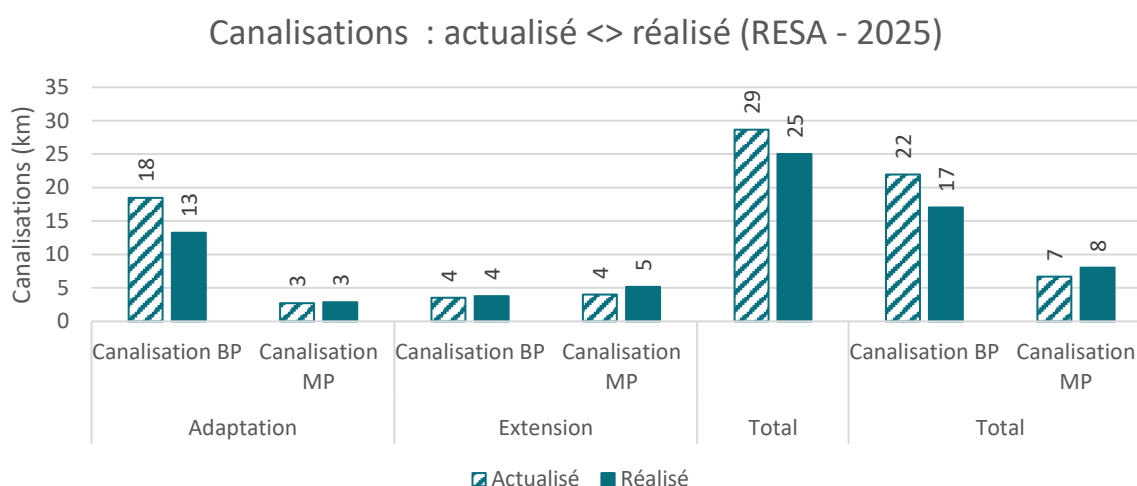


GRAPHIQUE 14 COMPARAISON ENTRE L'ACTUALISEET LE REALISE POUR RESA EN 2025

Les graphiques ci-dessous mettent en regard, pour l'année 2025, les quantités actualisées et les quantités effectivement réalisées pour certains actifs de réseau.

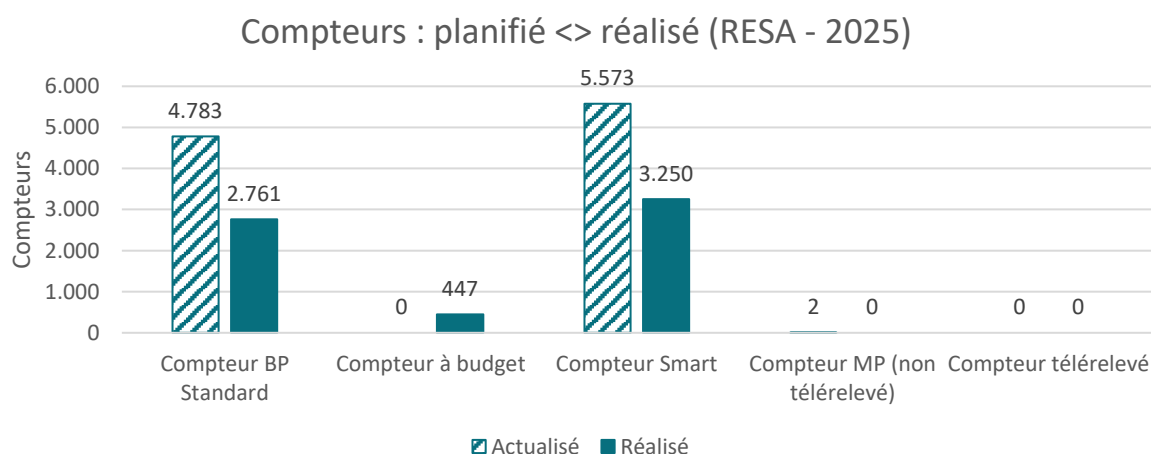
Concernant les canalisations, les mètres réalisés (25,0 km) sont inférieurs de 13 % aux mètres actualisés (28,7 km).

GRAPHIQUE 15 COMPARAISON ENTRE LES QUANTITES ACTUALISEES ET REALISEES : RESA ANNEE 2025



Au niveau des branchements, les quantités réalisées (1 355) sont également inférieures de 25 % aux quantités actualisées (1 817).

Au niveau du comptage, RESA a continué d'installer des compteurs à budget en 2025 (447 unités alors qu'aucun placement n'était prévu), dans l'attente du déploiement effectif de la solution autonome pour le compteur gaz communicant. Les placements de compteurs BP standards (2 761 pour 4 783 actualisés) et de compteurs communicants (3 250 pour 5 573 planifiés) sont quant à eux nettement inférieurs aux prévisions (-38 % tous compteurs confondus).



3.4. Les compteurs communicants

Tout comme pour l'électricité, les GRD poursuivent le déploiement de compteurs communicants en gaz. Ce programme demeure toutefois plus ciblé que dans le secteur électrique, où les enjeux liés à la transition énergétique justifient un déploiement plus large. En l'absence d'obligation généralisée de déploiement, les compteurs communicants gaz sont uniquement installés :

- pour assurer l'obligation de service public liée au prépaiement : soit en remplacement des anciens compteurs à budget à cartes, soit pour les nouveaux clients tombant en défaut de paiement) ou
- à la demande de l'utilisateur de réseau.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte de fin de vie progressive des technologies historiques de prépaiement. L'arrêt de la production de certains équipements et de leurs solutions de support a conduit les GRD à privilégier les compteurs communicants intégrant les fonctionnalités de budget. Le rythme de cette transition a toutefois été influencé par différents facteurs au cours des dernières années, notamment la disponibilité des équipements, des difficultés d'approvisionnement, les capacités opérationnelles nécessaires aux campagnes de remplacement ainsi que la mise à disposition progressive des solutions techniques permettant un déploiement plus flexible des compteurs gaz communicants.

Les gestionnaires poursuivent ainsi la conversion des derniers équipements concernés et le traitement des situations résiduelles qui subsistent, notamment lorsque des contraintes techniques, de couverture télécom ou d'accès aux installations compliquent les interventions. Ils indiquent par ailleurs assurer la continuité de l'obligation de service public relative au prépaiement au travers des fonctionnalités disponibles sur les compteurs communicants. La CWaPE suivra avec attention l'achèvement de cette transition, prévue en 2026, ainsi que ces implications pour les utilisateurs du réseau.

3.5. Les petites extensions et le raccordement standard

Le décret de 2015 prévoit que le Gouvernement est habilité à définir la méthode permettant d'évaluer le caractère économiquement justifié d'une extension de réseau. De même, il modifie légèrement la définition du raccordement standard, puisque celui-ci est conditionné au prélèvement de gaz dans l'année. En revanche, l'éventuelle traversée de voirie est à prendre en compte dans la gratuité.

En l'absence de nouvelle méthode réglementaire d'évaluation du caractère économiquement justifié des extensions, les GRD procèdent à leur analyse, comme par le passé, sur la base d'une VAN à 20 ans.

3.6. La sécurité d'approvisionnement lors d'hivers rigoureux

Les GRD sont tenus de garantir l'alimentation en gaz dans des conditions extrêmes correspondant à une température équivalente à UCCLE de -11°C durant une journée. À cet effet, des simulations sont réalisées en vue d'estimer les débits de gaz nécessaires pour ces conditions extrêmes.

Aucun dépassement des capacités contractuelles Fluxys n'est identifié dans les simulations Q-11°C.

Chez ORES, la cabine de Thines est réceptionnée et sa mise en service est annoncée pour décembre 2026, après les travaux de Fluxys et la réception de Genappe.

Pour Braine-le-Comte, Fluxys confirme une mise à disposition de 12 000 m³(n)/h à comparer avec un besoin estimé en Q-11°C de 8 300 m³(n)/h. Les travaux réalisés dans le secteur de Piraumont restent en cours d'analyse.

La CWaPE suivra la mise en service effective de Thines, le retour d'expérience de Piraumont, l'actualisation des simulations Q-11°C.

Le plan directeur Warneton-Comines demeure conditionné à la convention à conclure avec Fluvius.

Chez RESA, aucun problème de chute de pression n'a été constaté en 2025.

La CWaPE rappelle qu'il est du devoir du GRD de garantir l'alimentation dans les conditions extrêmes définies ci-dessus. Elle sera attentive aux évolutions communiquées pour les postes identifiés et à la mise à jour des simulations et capacités contractuelles.

3.7. Les difficultés posées par les gestionnaires de voirie et autorités

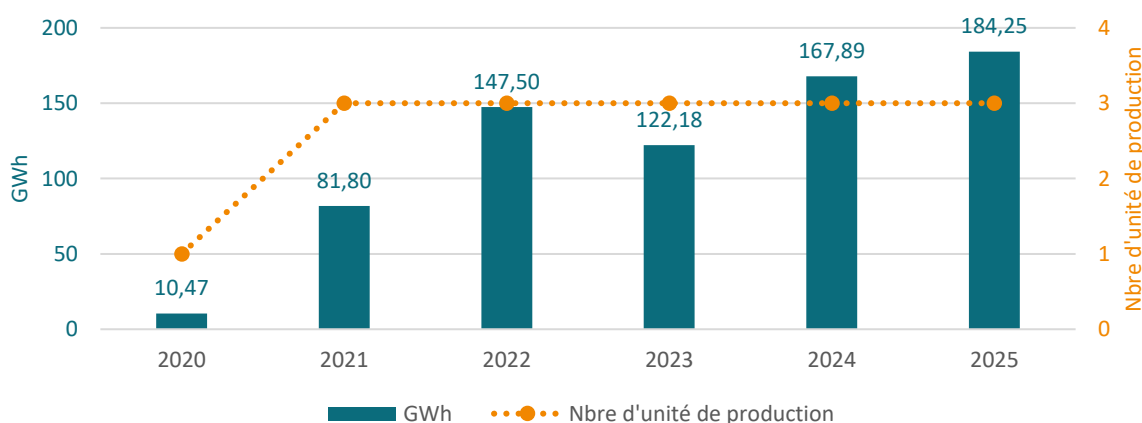
Les gestionnaires de réseau indiquent qu'ils rencontrent de plus en plus d'entraves dans l'exécution des chantiers de poses : autorisations d'ouverture refusées, contraintes d'urbanisme lors de la construction de cabines, impositions techniques pénalisantes (profondeur de pose augmentée, réfection d'une portion de voirie ou trottoir plus importante que la largeur strictement nécessaire à l'exécution du chantier...), etc. Tant le planning que le budget des chantiers peuvent en être considérablement affectés.

La CWaPE rappelle l'intérêt de mieux baliser les missions de service public afin d'éviter que ce genre d'entrave n'occasionne des surcoûts inutiles, voire ne porte à conséquence plus lourde si des entretiens indispensables ne peuvent être réalisés en temps utile.

Par ailleurs, le décret dit « impétrant », s'il présente des opportunités en matière de synergies, ne facilite pas toujours la tâche des GRD. En effet, si l'opportunité d'intervenir à un endroit du réseau est manquée, la voirie ne pourra plus être ouverte avant un délai de l'ordre de cinq ans. De même, l'arrêté du Gouvernement dit « walterre » amène des contraintes pour les gestionnaires de réseau et leurs sous-traitants avec pour conséquence des coûts plus élevés pour certains chantiers.

3.8. L'injection dans les réseaux de gaz naturel

Depuis l'arrêté du Gouvernement wallon du 29 mars 2018 mettant en place un mécanisme de soutien pour l'injection de biométhane dans les réseaux de gaz, des projets concrets d'injection ont vu le jour en Wallonie. Ainsi fin 2021, trois unités de production de biométhane étaient raccordées au réseau de distribution et y injectaient les productions pour une capacité de raccordement cumulée de 2 155 m³(n)/h. Ce nombre d'unités raccordées reste inchangé. En 2025, ces installations ont injecté 184,25 GWh de gaz renouvelable.



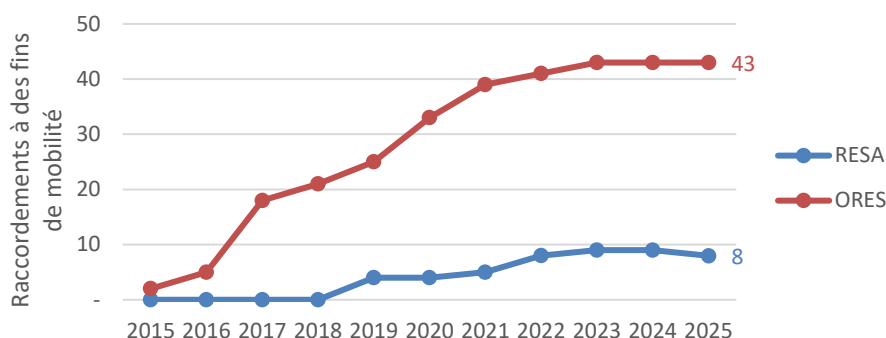
GRAPHIQUE 16 ÉVOLUTION DE L'INJECTION DE BIOMETHANE DANS LES RESEAUX WALLONS

Le plan 2027-2031 d'ORES reprend plusieurs projets nominatifs et non nominatifs relatifs à l'injection de biométhane et/ou de méthane de synthèse ainsi qu'aux adaptations de réseau nécessaires à leur accueil. Leur mise en œuvre dépend toutefois de la maturité des projets, des autorisations et des conditions techniques de raccordement.

3.9. La mobilité (CNG/LNG)

Bien que la mobilité au départ du gaz naturel soit une alternative intéressante du point de vue de la qualité de l'air et de la santé par rapport aux carburants classiques (essence, diesel), le focus soit fortement orienté vers la mobilité électrique. Le développement de cette mobilité au gaz naturel permettrait de pérenniser le réseau de gaz naturel en amenant de nouvelles consommations, et l'approvisionnement des stations de ravitaillement ne nécessite quant à lui pas de transport de carburant par camion à l'inverse des carburants classiques.

Force est de constater que malgré plusieurs actions menées ces dernières années pour promouvoir cette filière (tarif spécifique CNG et abattement sur le coût des extensions), le nombre de raccordement stagne, voire régresse, et les demandes qui étaient au stade de projet les années précédentes sont de plus en plus annulées. En 2025, il n'y a eu aucun nouveau raccordement et un raccordement a même été supprimé chez RESA ; fin 2025, on dénombre 51 raccordements à des fins de mobilité (43 chez ORES et 8 chez RESA).



GRAPHIQUE 17 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RACCORDEMENTS CNG

3.10. La couverture des zones blanches

Depuis plusieurs années, RESA développe un nouveau réseau dans une zone blanche (Saint-Vith) au départ d'une cuve de stockage en gaz naturel comprimé (CNG).

Cette cuve est quant à elle rechargée par camion depuis une station de compression, dite station mère, située sur le réseau moyenne pression de RESA.

Les travaux de construction de la station-mère de compression à Stavelot et de la station-fille de détente sur le site industriel de Saint-Vith, démarrés en 2024, se sont poursuivis en 2025, année qui a concentré l'essentiel de l'investissement ; le projet se terminera début 2026 avec les finitions et l'installation des raccordements gaz (solde de 1,5 M€), pour une enveloppe totale de l'ordre de 6,9 M€ à l'horizon 2031. Le plan 2027-2031 prévoit par ailleurs les premières extensions du réseau de Saint-Vith, directement liées au développement du « Virtual Pipe » : raccordement de l'hôpital (700 m MPC) et d'un lotissement (300 m MPC), pour environ 0,5 M€ en 2027. La CWaPE suivra la mise en service effective de l'installation et les premiers retours d'exploitation de ce projet pilote.

3.11. Autres points d'attention

Coûts unitaires en hausse : Les analyses confirment la persistance d'une pression à la hausse sur les coûts unitaires des investissements, à un rythme supérieur à celui de l'inflation. Cette tendance se reflète tant dans les réalisations récentes que dans les hypothèses retenues pour les plans futurs. Par ailleurs, certaines catégories d'actifs présentent ponctuellement des écarts marqués entre les coûts observés et les prévisions antérieures. Les gestionnaires soulignent également l'impact durable de l'évolution des coûts des entrepreneurs. La CWaPE restera attentive à l'évolution de ces coûts unitaires, dont l'appréciation détaillée relève des analyses tarifaires. Les points d'attention spécifiques sont repris dans les notes d'examen.

Traçabilité des données et des projets : La CWaPE rappelle l'importance d'assurer la cohérence entre le contenu des postes présentés et leur intitulé, ainsi que de documenter clairement les évolutions de périmètre d'une version du plan à l'autre. Ces éléments sont essentiels pour garantir la lisibilité des reportings et faciliter les analyses pluriannuelles. Les points d'attention spécifiques sont repris dans les notes d'examen.

Ralentissement des investissements et visibilité : Les plans analysés confirment une poursuite de la baisse des investissements liés au développement des réseaux gaziers, dans un contexte marqué par l'incertitude entourant l'évolution future du rôle du gaz dans le mix énergétique. Les gestionnaires adaptent leurs hypothèses de planification en conséquence et soulignent les enjeux associés, notamment en matière de visibilité à long terme, de financement des infrastructures et de risque de coûts échoués. Ils indiquent également fonder leurs perspectives sur les travaux prospectifs actuellement disponibles, dans l'attente d'orientations politiques et réglementaires plus stabilisées. La CWaPE souligne l'importance de clarifier rapidement ces orientations afin de sécuriser la planification des investissements, de préserver la qualité de service et d'éviter tant le sous-investissement que la constitution de coûts échoués.

4. AVIS DE LA CWAPE

Conformément à l'article 16, §3, du décret du 19 décembre 2002 relatif au marché régional du gaz et de ses modifications ultérieures, la CWAPE a examiné la version finale des plans d'investissement présentés par les GRD en vue d'assurer la continuité d'approvisionnement, la sécurité, le développement et l'extension du réseau dans des conditions socialement, techniquement et économiquement raisonnables.

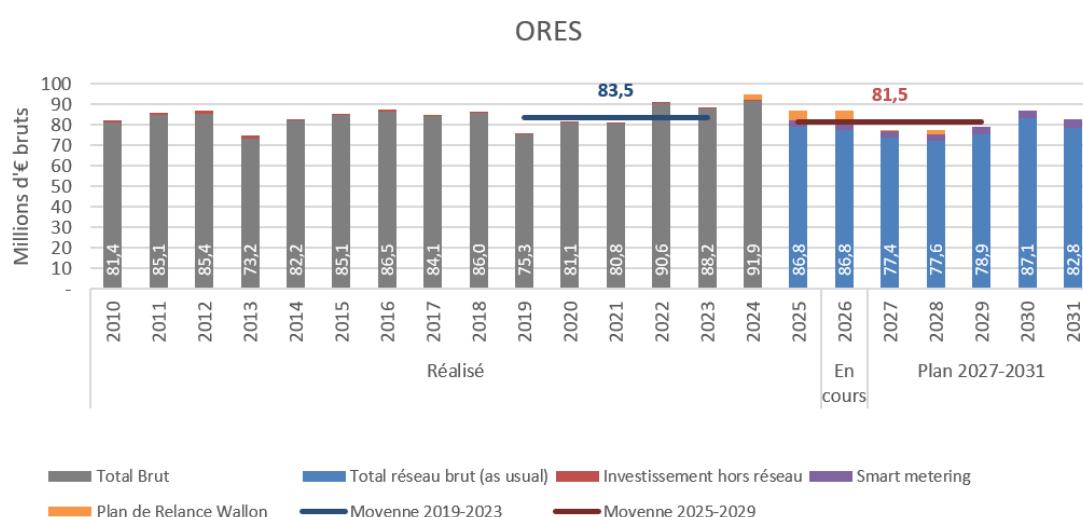
Sur base des informations présentées ci-dessus, au terme de son examen et des divers échanges avec les GRD, la CWAPE ne relève plus d'incohérence dans les choix techniques proposés, de nature à entraver la bonne exécution des missions imparties au GRD. Ces constats ne relèvent évidemment en rien les GRD de leur responsabilité permanente d'exploitant de réseau.

La CWAPE rappelle qu'en application des dispositions décrétales, « le plan d'investissement couvre une période correspondant à la période tarifaire », laquelle porte sur les années 2025 à 2029. La CWAPE a toutefois analysé l'ensemble des années 2027 à 2031 reprises dans les plans soumis par les GRD. Le processus de planification prévoit néanmoins une mise à jour périodique. La CWAPE, comme les GRD, constatent en effet que le débat sur l'avenir des réseaux de gaz est toujours en cours, tant au niveau wallon qu'europpéen, et que dès lors il reste difficile de fixer une trajectoire d'investissement à moyenne échéance. Les données sur lesquelles se basent les plans relèvent donc des meilleures estimations possibles, mais ne se fondent aucunement sur d'éventuelles hypothèses disruptives. Pour autant, les GRD adoptent une approche prudente en termes d'investissements dans leur réseau. Ce fut le cas pour ORES dès le plan 2025-2029 et pour RESA depuis le plan 2026-2030.

Les échanges en cours de procédure ont permis à la CWAPE de formuler un certain nombre de remarques et aux GRD d'y répondre de manière satisfaisante, ainsi que d'apporter quelques corrections dans leur version définitive.

Au-delà de ces aspects ponctuels, les principaux points d'attention sont repris ci-dessous.

4.1. ORES



Concernant le **réalisé 2025**, la CWAPE observe que les investissements s'élèvent à **86,8 M€** bruts, contre un budget actualisé de 86,5 M€, soit un écart limité de +0,3 M€ (+0,4 %). Cette stabilité globale masque toutefois des évolutions contrastées entre les différentes familles d'actifs : les canalisations

dépassent les prévisions en montants (+6 %) et en quantités (+3 %), tandis que les branchements restent globalement à l'équilibre en montants (-1 %) malgré une diminution marquée des quantités (- 20 %). Le comptage (-10 %) ainsi que les stations et postes (-55 %) sont, quant à eux, en retrait.

ORES indique notamment :

- avoir posé davantage de canalisations en moyenne pression que prévu, en raison de renforcements locaux et de l'accélération des projets subsidiés de Thines, Nivelles-Ittre et Ath-Chièvres afin de sécuriser leur éligibilité aux subsides. Pour certains de ces projets, les dépenses sont néanmoins restées inférieures aux budgets, notamment grâce à la réalisation du tronçon de Thines en cross-country ;
- assister à une nouvelle diminution des demandes de nouveaux branchements et compteurs BP, les dépenses relatives aux branchements restant quasi conformes aux prévisions en raison de la hausse des prix unitaires ;
- avoir conclu le programme de remplacement des compteurs à budget, à l'exception de 319 compteurs résiduels auxquels ORES n'a pas pu accéder, tandis que le déploiement des compteurs communicants est resté inférieur aux prévisions.

Concernant l'**actualisation pour l'année 2026**, ORES a revu à la hausse son budget d'investissement par rapport aux prévisions du plan précédent, passant de 83,1 M€ à **86,8 M€** (+4,5 %). Cette hausse résulte principalement du report de chantiers de 2025 vers 2026, notamment pour les canalisations, les stations et les cabines. Les prévisions relatives aux nouveaux branchements et compteurs BP sont, en revanche, revues à la baisse.

ORES indique également :

- subir des reports de 2025 sur 2026 à la suite de retards liés notamment aux permis d'urbanisme, aux transactions patrimoniales et aux synergies de chantier, qui augmentent principalement les enveloppes consacrées aux canalisations et aux cabines ;
- avoir revu à la baisse les prévisions de nouveaux branchements gaz, compte tenu de l'érosion progressive de la consommation et du contexte énergétique incertain ;
- avoir intégré de nouveaux besoins, dont le remplacement d'environ 3 000 compteurs G4/G6 déclarés non conformes pour des raisons métrologiques et identifiés via Synergrid, ainsi que l'installation de télé-capteurs compatibles avec la 4G.

Le nouveau **plan d'investissement 2027-2031** prévoit un budget annuel moyen de **80,8 M€/an**, en léger retrait par rapport aux 82,9 M€/an du plan précédent. Pour la période tarifaire 2025-2029, la moyenne des investissements réalisés et prévus atteint 81,5 M€/an, contre 83,5 M€/an réalisés au cours de la période tarifaire 2019-2023.

Cette évolution est la conséquence de volumes d'investissement plus faibles pour la plupart des actifs (canalisations, branchements et compteurs), même si une reprise des remplacements de compteurs est attendue en fin de période en raison du retrait des appareils les plus anciens et d'exigences métrologiques. Elle s'explique aussi par l'anticipation, en 2025 et 2026, de projets soutenus par le Plan de relance wallon, ainsi que par le retrait, à titre conservatoire, de plusieurs projets d'injection de biométhane dont la concrétisation demeure incertaine.

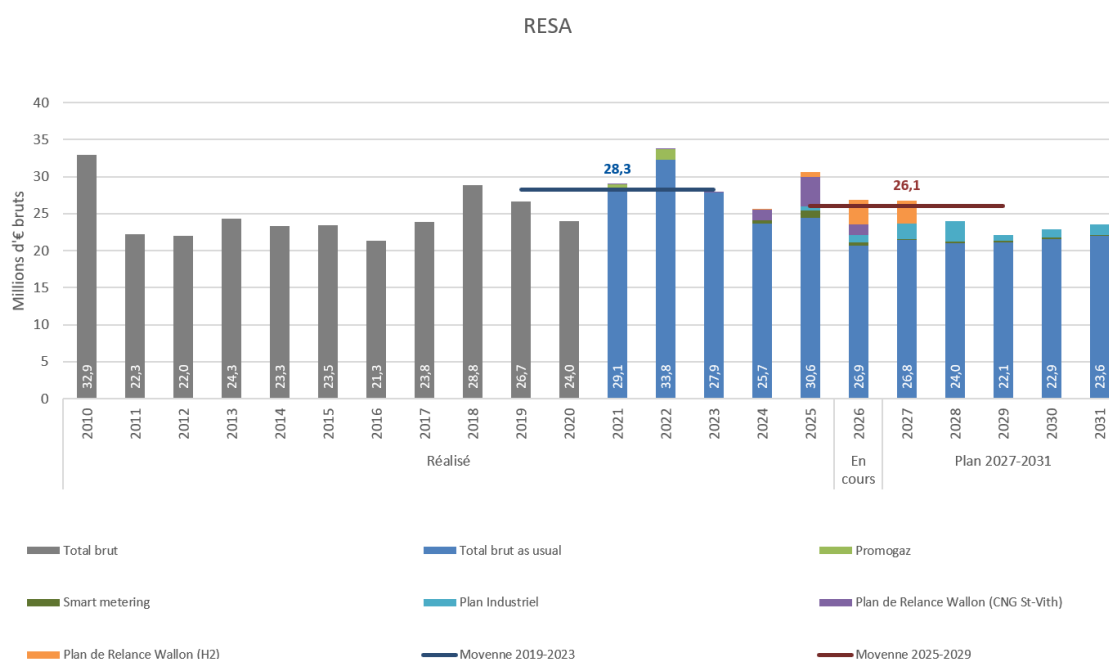
Par rapport au plan précédent, le pic d'investissement annoncé pour 2030 est sensiblement réduit (87,1 M€ contre 95,9 M€), notamment à la suite de la réévaluation de plusieurs projets importants tels que le renforcement de l'alimentation de Bastogne, le bouclage Soignies–Braine-le-Comte et la scission avec le réseau Fluvius à Braine-l'Alleud.

Le plan comprend également le renforcement Pecq-Celles, les adaptations de capacité liées à la ZAE de Thines et au poste de Genappe, ainsi que plusieurs projets susceptibles de faciliter l'injection de biométhane. Le calendrier et le coût de ces projets restent susceptibles d'évoluer en fonction de leur degré de maturité, de l'obtention des autorisations, des études techniques et des synergies de chantier.

Concernant les besoins en capacité, aucun dépassement des capacités contractuelles n'est identifié dans les simulations en Q-11 °C. Les dossiers de Thines/Genappe, Braine-le-Comte, Tubize, Piraumont et Comines/Warneton continueront toutefois à faire l'objet d'un suivi, conformément au § 3.6.

En conclusion, dans l'état actuel du plan d'investissement et compte tenu des réserves exposées ci-dessus, la CWaPE ne s'oppose pas à la mise en œuvre du plan soumis pour l'année 2027 et les années ultérieures, sous réserve de leur actualisation.

4.2. RESA



Concernant le **réalisé 2025**, la CWaPE observe que les investissements s'élèvent à **30,6 M€** bruts, contre un budget actualisé de 32,6 M€, soit une diminution de 6 % (et de 22% comparé au planifié). Cette diminution s'explique principalement par le recul des poses de canalisations en adaptation et du comptage, partiellement compensé par le dépassement des renouvellements liés aux impositions extérieures, sous l'effet du coût des chantiers urbains, ainsi que par certaines extensions stratégiques, notamment à Grâce-Berleur et sur l'axe Hannut-Waremme.

Concernant les poses de canalisations, RESA indique notamment :

- avoir ajusté ses objectifs de renouvellement aux ressources disponibles, à la réorganisation interne et au contexte d'incertitude entourant l'avenir du réseau gazier ;
- procéder à une réallocation progressive des ressources opérationnelles concernées ;
- constater une diminution des nouvelles demandes et des extensions dans un contexte socio-économique incertain.

Les quantités de canalisations réalisées en adaptation s'établissent ainsi à 16,1 km, contre 21,1 km actualisés (-24 %), le recul atteignant 33 % pour les renouvellements motivés par des critères techniques. À l'inverse, les extensions réalisées atteignent 9,0 km, contre 7,5 km actualisés, sous l'effet notamment des extensions stratégiques précitées. Les quantités réalisées sont également inférieures aux prévisions actualisées pour les branchements (-25 %) et le comptage (-38 %). Les renouvellements liés aux impositions extérieures dépassent en revanche les prévisions, notamment en raison du prix élevé des chantiers réalisés en milieu urbain liégeois.

Concernant l'**actualisation pour l'année 2026**, le budget planifié était de **27,9 M€** bruts ; il est revu dans ce plan à 26,9 M€, soit une diminution de 3,6 %. Celle-ci est principalement liée à la révision à la baisse des volumes d'extension, des nouveaux branchements et des compteurs, ainsi qu'à l'ajustement de l'objectif de renouvellement des canalisations à 15 km. Elle est partiellement compensée par la replanification de dossiers liés aux impositions extérieures, dont environ 2,2 M€ sont reportés vers 2027, et par l'ajout de cabines supplémentaires.

Le projet de gaz porté CNG de Saint-Vith devrait être finalisé en 2026, tandis que le projet hydrogène de Jupille se poursuit. Le budget de smartisation prévu en 2026 pour ces projets s'élève au total à 4,8 M€.

Concernant les **prévisions d'investissement 2027-2031**, la CWaPE constate que RESA maintient une approche prudente compte tenu des incertitudes et du manque de vision politique quant à l'avenir du gaz et à sa place dans le futur mix énergétique régional. Le budget annuel moyen du plan s'établit à **23,9 M€/an**, contre 24,4 M€/an dans le plan précédent.

RESA explique également constater une forte diminution des extensions clients (-85 %) ainsi que des nouveaux branchements et compteurs (-60 %). La capacité de renouvellement des canalisations, que RESA envisageait précédemment de porter à 25 km/an, est désormais fixée à 15 km en 2026 puis à 14 km/an de 2027 à 2031.

À l'horizon 2031, les dépenses cumulées relatives aux enveloppes spécifiques s'élèvent à :

- 6,9 M€ pour l'enveloppe « smartisation » consacrée au projet de gaz porté CNG de Saint-Vith ;
- 7,3 M€ pour l'enveloppe « smartisation » consacrée au projet hydrogène de Jupille ;
- 9,8 M€ pour le « Plan industriel ».

Le déploiement des **compteurs communicants** en remplacement des compteurs à budget, afin de garantir l'obligation de service public relative au prépaiement, devrait être finalisée en 2026, 1 029 unités restant à remplacer. À partir de 2027, les volumes prévus, de l'ordre de 220 unités par an, correspondent exclusivement au placement de compteurs communicants.

Au niveau des **besoins en capacité**, RESA prévoit le bouclage Villers-le-Bouillet–Amay aux horizons 2027 et 2028. RESA précise que ce projet devra être réactualisé en fonction des injections potentielles de gaz vert, aucune demande officielle ne lui étant parvenue à ce stade. Aucun problème de pression n'a par ailleurs été constaté en 2025.

Enfin, concernant plus particulièrement le **projet hydrogène de Jupille**, la CWaPE renvoie aux décisions des plans précédents sans se prononcer sur l'opportunité du projet dans le cadre du présent plan d'investissement, elle rappelle que celui-ci doit :

- être exclusivement financé par les subventions et mécanismes autorisés applicables au projet ;

- ne pas mobiliser les ressources nécessaires à la bonne exécution des missions de RESA en tant que gestionnaire de réseau de distribution ;
- demeurer strictement indépendant du marché et ne pas conduire RESA à exercer des missions qui ne lui sont pas attribuées par le cadre décretaal applicable.

D'une manière générale, il revient à RESA de calibrer au mieux ses investissements afin de faire face à ses obligations légales. Compte tenu des balises posées par la méthodologie tarifaire 2025-2029, la CWaPE n'aperçoit pas d'obstacle d'ordre financier à la réalisation des investissements nécessaires, sous réserve du suivi des projets et des actualisations annuelles.

En conclusion, dans l'état actuel du plan d'investissement et compte tenu des réserves exposées ci-dessus, la CWaPE ne s'oppose pas à la mise en œuvre du plan soumis pour l'année 2027 et les années ultérieures, sous réserve de leur actualisation annuelle.

* *

*

ANNEXE I - BILAN DES REALISATIONS 2025 ET PROJECTIONS 2027 (QUANTITES) - À PRECISER : LES TABLEAUX DE L'ANNEXE DOIVENT ETRE ACTUALISES AVANT PUBLICATION.

Wallonie

Wallonie - Réalisé 2025		Conduites (m)		Postes et cabines (nb)			Raccordements (nb)		
ADAPTATIONS		MP	BP	Réception (fluxys/GRD)	Réseau (GRD/GRD)	Distribution (quartier)	Bchts	Cpteurs	Cabines (clients)
Remplacements		13.747	42.914	3	1	40	2.553	15.602	4
	Vétusté	10.169	37.838	3	1	39	2.300	7.267	4
	Sécurité	886	1.384	-	-	-	136	278	-
	Déplacemen	2.691	3.692	-	0	1	117	-	-
	Placement C	-	-	-	-	-	-	8.057	-
	oteurs de plus	-	-	-	-	-	-	2	-
Renforcements		8.221	8.974	1	1	6	308	5	-
	Consommati	2.633	1.591	-	-	1	23	-	-
	Chute pressi	345	250	-	-	-	-	-	-
	Efficacité/bc	5.243	7.133	1	1	5	285	5	-
Non défini		158	607	9	3	-	15	-	-
Total adaptations		22.125	52.495	12	5	46	2.876	15.607	4
EXTENSIONS									
Racc.	Résidentiels	-	-	-	-	-	4.544	7.523	-
	cordements s	-	-	-	-	-	3.391	5.718	-
	Industriels	379	119	-	-	3	15	47	9
Ptes ext.	Petites exte	6.720	10.639	-	-	-	-	-	-
Gdes ext.	Lotissement	2.523	5.648	-	-	-	-	-	-
	ZAE	4.532	474	-	-	-	-	-	-
	Extensions s	12.823	917	1	3	16	-	-	2
Raccordements à des fins		-	-	-	-	-	-	-	-
Non défini		-	-	-	-	-	-	-	-
Total extensions		26.976	17.796	1	3	19	4.559	7.569	11
TOTAL RÉSEAU		49.102	70.292	13	8	65	7.435	23.176	15

Wallonie - Projection 2027		Conduites (m)		Postes et cabines (nb)			Raccordements (nb)		
ADAPTATIONS		MP	BP	Réception (fluxys/GRD)	Réseau (GRD/GRD)	Distribution (quartier)	Bchts	Cpteurs	Cabines (clients)
Remplacements		8.658	42.857	4	3	377	3.663	11.650	7
	Vétusté	6.036	38.515	4	3	377	3.475	7.021	7
	Sécurité	68	1.534	-	-	-	112	-	-
	Déplacemen	2.554	2.809	-	-	-	76	-	-
	Placement C	-	-	-	-	-	-	4.629	-
	oteurs de plus	-	-	-	-	-	-	-	-
Renforcements		8.904	5.095	-	1	1	140	-	-
	Consommati	300	721	-	-	-	25	-	-
	Chute pressi	4.943	-	-	-	-	-	-	-
	Efficacité/bc	3.661	4.374	-	1	1	115	-	-
Non défini		-	-	-	-	-	-	-	-
Total adaptations		17.561	47.952	4	4	377	3.803	11.650	7
EXTENSIONS									
Racc.	Résidentiels	-	-	-	-	-	4.600	7.966	-
	cordements s	-	-	-	-	-	3.437	5.812	-
	Industriels	-	-	-	-	2	21	81	13
Ptes ext.	Petites exte	6.807	8.725	-	-	-	-	-	-
Gdes ext.	Lotissement	3.703	11.140	-	-	0	-	-	-
	ZAE	4.431	-	-	-	-	-	-	-
	Extensions s	6.075	-	-	1	-	-	-	1
Raccordements à des fins		-	-	-	-	-	-	-	-
Non défini		-	-	-	-	-	-	-	-
Total extensions		21.016	19.865	-	1	2	4.622	8.047	14
TOTAL RÉSEAU		38.577	67.817	4	5	380	8.424	19.697	21

ORES

ORES - Réalisé 2025		Conduites (m)		Postes et cabines (nb)			Raccordements (nb)		
		MP	BP	Réception (fluxys/GRD)	Réseau (GRD/GRD)	Distribution (quartier)	Bchts	Cpteurs	Cabines (clients)
ADAPTATIONS									
Remplacements		11.395	30.196	3	1	33	2.278	10.825	3
	Vétusté	8.215	25.710	3	1	32	2.025	3.498	3
	Sécurité	886	1.384	-	-	-	136	-	-
	Déplacemen	2.293	3.102	-	0	1	117	-	-
	Placement C	-	-	-	-	-	-	7.327	-
	pteurs de plus	-	-	-	-	-	-	-	-
Renforcements		7.729	8.459	1	1	6	308	5	-
	Consommati	2.633	1.591	-	-	1	23	-	-
	Chute pressi	345	250	-	-	-	-	-	-
	Efficacité/bc	4.751	6.618	1	1	5	285	5	-
Non défini		158	607	9	3	-	15	-	-
Total adaptations		19.281	39.262	12	5	39	2.601	10.830	3
EXTENSIONS									
Racc.	Résidentiels	-	-	-	-	-	3.464	5.842	-
	cordements s	-	-	-	-	-	3.391	5.718	-
	Industriels	-	-	-	-	-	8	40	2
Ptes ext.	Petites exte	6.720	9.655	-	-	-	-	-	-
Gdes ext.	Lotissement	2.523	4.369	-	-	-	-	-	-
	ZAE	1.108	-	-	-	-	-	-	-
	Extensions s	11.445	-	1	2	16	-	-	2
Raccordements à des fins		-	-	-	-	-	-	-	-
Non défini		-	-	-	-	-	-	-	-
Total extensions		21.795	14.024	1	2	16	3.472	5.881	4
TOTAL RÉSEAU		41.077	53.286	13	7	55	6.073	16.711	7

ORES - Projection 2027		Conduites (m)		Postes et cabines (nb)			Raccordements (nb)		
		MP	BP	Réception (fluxys/GRD)	Réseau (GRD/GRD)	Distribution (quartier)	Bchts	Cpteurs	Cabines (clients)
ADAPTATIONS									
Remplacements		7.118	30.398	2	3	367	3.332	9.746	7
	Vétusté	4.926	26.055	2	3	367	3.144	5.671	7
	Sécurité	68	1.534	-	-	-	112	-	-
	Déplacemen	2.124	2.809	-	-	-	76	-	-
	Placement C	-	-	-	-	-	-	4.075	-
	pteurs de plus	-	-	-	-	-	-	-	-
Renforcements		7.994	5.095	-	1	1	140	-	-
	Consommati	300	721	-	-	-	25	-	-
	Chute pressi	4.943	-	-	-	-	-	-	-
	Efficacité/bc	2.751	4.374	-	1	1	115	-	-
Non défini		-	-	-	-	-	-	-	-
Total adaptations		15.111	35.492	2	4	367	3.472	9.746	7
EXTENSIONS									
Racc.	Résidentiels	-	-	-	-	-	3.717	6.285	-
	cordements s	-	-	-	-	-	3.437	5.812	-
	Industriels	-	-	-	-	-	14	74	6
Ptes ext.	Petites exte	6.657	7.375	-	-	-	-	-	-
Gdes ext.	Lotissement	3.640	10.573	-	-	0	-	-	-
	ZAE	3.308	-	-	-	-	-	-	-
	Extensions s	1.875	-	-	-	-	-	-	1
Raccordements à des fins		-	-	-	-	-	-	-	-
Non défini		-	-	-	-	-	-	-	-
Total extensions		15.481	17.948	-	-	0	3.731	6.359	7
TOTAL RÉSEAU		30.592	53.440	2	4	368	7.203	16.105	14

RESA

RESA - Réalisé 2025		Conduites (m)		Postes et cabines (nb)			Raccordements (nb)		
		MP	BP	Réception (fluxys/GRD)	Réseau (GRD/GRD)	Distribution (quartier)	Bchts	Cpteurs	Cabines (clients)
ADAPTATIONS									
Remplacements		2.352	12.718	-	-	7	275	4.777	1
	Vétusté	1.954	12.128	-	-	7	275	3.769	1
	Sécurité	-	-	-	-	-	-	278	-
	Déplacemen	398	589	-	-	-	-	-	-
	Placement C	-	-	-	-	-	-	730	-
	pteurs de plus	-	-	-	-	-	-	2	-
Renforcements		492	515	-	-	-	-	-	-
	Consommati	-	-	-	-	-	-	-	-
	Chute pressi	-	-	-	-	-	-	-	-
	Efficacité/bc	492	515	-	-	-	-	-	-
Non défini		-	-	-	-	-	-	-	-
Total adaptations		2.844	13.233	-	-	7	275	4.777	1
EXTENSIONS									
Racc.	Résidentiels	-	-	-	-	-	1.080	1.681	-
	cordements s	-	-	-	-	-	-	-	-
	Industriels	379	119	-	-	3	7	7	7
Ptes ext.	Petites exte	-	984	-	-	-	-	-	-
Gdes ext.	Lotissement	-	1.279	-	-	-	-	-	-
	ZAE	3.424	474	-	-	-	-	-	-
	Extensions s	1.378	917	-	1	-	-	-	-
Raccordements à des fins		-	-	-	-	-	-	-	-
Non défini		-	-	-	-	-	-	-	-
Total extensions		5.181	3.773	-	1	3	1.087	1.688	7
TOTAL RÉSEAU		8.025	17.005	-	1	10	1.362	6.465	8

RESA - Projection 2027		Conduites (m)		Postes et cabines (nb)			Raccordements (nb)		
		MP	BP	Réception (fluxys/GRD)	Réseau (GRD/GRD)	Distribution (quartier)	Bchts	Cpteurs	Cabines (clients)
ADAPTATIONS									
Remplacements		1.540	12.460	2	-	10	331	1.904	-
	Vétusté	1.110	12.460	2	-	10	331	1.350	-
	Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-
	Déplacemen	430	-	-	-	-	-	-	-
	Placement C	-	-	-	-	-	-	554	-
	pteurs de plus	-	-	-	-	-	-	-	-
Renforcements		910	-	-	-	-	-	-	-
	Consommati	-	-	-	-	-	-	-	-
	Chute pressi	-	-	-	-	-	-	-	-
	Efficacité/bc	910	-	-	-	-	-	-	-
Non défini		-	-	-	-	-	-	-	-
Total adaptations		2.450	12.460	2	-	10	331	1.904	-
EXTENSIONS									
Racc.	Résidentiels	-	-	-	-	-	883	1.681	-
	cordements s	-	-	-	-	-	-	-	-
	Industriels	-	-	-	-	2	7	7	7
Ptes ext.	Petites exte	150	1.350	-	-	-	-	-	-
Gdes ext.	Lotissement	63	567	-	-	-	-	-	-
	ZAE	1.123	-	-	-	-	-	-	-
	Extensions s	4.200	-	-	1	-	-	-	-
Raccordements à des fins		-	-	-	-	-	-	-	-
Non défini		-	-	-	-	-	-	-	-
Total extensions		5.536	1.917	-	1	2	890	1.688	7
TOTAL RÉSEAU		7.986	14.377	2	1	12	1.221	3.592	7

ANNEXE II - PLANS COMMUNIQUES PAR LES GRD APRES CONCERTATION AVEC LA CWAPE

Documents non publics

ANNEXE III - NOTES D'EXAMENS DE LA CWAPE

Documents non publics